



Collège Coopératif Provence Alpes Méditerranée
Centre agréé par le Ministère des Solidarités et de la Santé

Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale

*Epreuve « Ingénierie et développement »
D.F. 2 Conception et conduite d'action*

Rapport de l'étude de terrain commandée par :
L'Association pour l'Animation des Centres Sociaux (AACS)

Retour d'expérience des jardins partagés de l'AACS à Martigues : Un outil de transition participatif Vers une mixité par l'espace et par la mobilité

Présenté par :

**Soulemane BARRY - Mélanie GONCALVES
Nadège MARCHI – Éric SANCHEZ – Magali TREUSSART**

*Promotion 13
2018-2021*

SESSION SEPTEMBRE 2021



Centre associé :
Institut régional du travail social PACA Corse

« Nous, soussignés, certifions que le contenu de ce document est le résultat de notre travail collectif.

Nous certifions également que toutes les données, raisonnements et conclusions empruntés à la littérature sont exactement rapportés, cités, mentionnés dans la partie références.

Nous certifions enfin que ce document, totalement ou partiellement n'a jamais été évalué auparavant et n'a jamais été édité ».

Sommaire

1 INTRODUCTION

I. CONTEXTUALISATION DE LA COMMANDE

I.1 Rappel de la commande

I.2 Les Centres sociaux et les Maisons de quartier au sein de l'AACS

I.3 Les jardins collectifs – les jardins partagés : Une histoire ancienne – des enjeux actuels

I.4 L'AACS – une gestion locale des jardins partagés

II. ACCOMPAGNER A UN RETOUR D'EXPERIENCE – DEMARCHE METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE

II.1 Problématique et enjeux

II.2 Le jardin comme outil de développement social local

II.3 Les étapes du retour d'expérience – méthodologie d'intervention

III. CONSTATS ET RESULTATS - VALORISER L'EXPERTISE DES ACTEURS

III.1 Ecosystème des conditions de réussite du projet « jardins partagés »

III.2 Recueillir la parole des acteurs pour une expertise partagée

III.3 Etat des lieux de l'offre de service actuel de l'AACS : les leviers et les freins

IV. PERSPECTIVES ET PRECONISATIONS DE POSITIONNEMENT STRATEGIQUE – DEUX SCENARI

IV.1 Un retour d'expérience positif - des enseignements et des perspectives

IV.2 Perspective d'intégration politique des jardins partagés de l'AACS – un projet de territoire support de transition des enjeux actuels et à venir

IV.3 Deux scenarii - axes de positionnement stratégique de l'association

CONCLUSION : CULTIVER ENSEMBLE LE TERRITOIRE DE DEMAIN

INTRODUCTION

L'étude qui va suivre a été élaborée et mise en œuvre par cinq salariés en formation dans le cadre de la préparation du diplôme d'ingénierie sociale. Elle répond à la commande faite par l'Association pour l'Animation des Centres Sociaux et des maisons de quartier (AACS) de la ville de Martigues, dans un contexte où les initiatives de jardins collectifs, partagés, familiaux ou pédagogiques sont en plein essor.

En effet, au-delà de la pratique du jardinage et des objectifs de production de légumes et fruits sains, de nombreuses démarches sociales accompagnent ces projets. Les ambitions sont généreuses : offrir un extérieur à ceux qui n'en ont pas, proposer des espaces de convivialité et de rencontre, partager des activités de plein air, permettre à des personnes isolées de retrouver une activité sociale, éduquer à la biodiversité.

La demande du directeur général de l'AACS porte initialement sur l'évaluation de la mise en œuvre de jardins partagés à partir de l'activité de ses maisons de quartiers et centres sociaux. La commande consiste en la réalisation d'une capitalisation des conditions de réussite de l'expérience de ces jardins collectifs, dans un contexte de renouvellement du programme municipal affichant des objectifs en matière de Ville Verte - Ville jardin, y intégrant des enjeux de développement durable et du vivre ensemble.

Cette étude, à l'initiative d'une structure d'éducation populaire¹, a pour objectif d'apporter des pistes opérationnelles pour pérenniser et/ou développer des projets innovants favorisant la participation des habitants dans une dynamique de territoire. Plus largement, elle interroge le rôle des acteurs locaux dans l'enjeu très actuel de transition écologique.

Une phase d'exploration de la commande et une contextualisation de l'activité de l'AACS, de la définition des jardins à partir d'une référence nationale et des politiques publiques, vont permettre de préciser le périmètre et les enjeux de l'étude. Ensuite, au regard de la problématique alors définie, les objectifs de l'enquête ainsi que la méthodologie utilisée seront présentés. Pour finir, les deux dernières parties présenteront d'une part, les résultats en termes d'enseignements pour la pratique et d'autre part, des préconisations au commanditaire porteur du projet des Jardins Partagés.

¹ <https://www.cairn.info/vocabulaire-des-histoires-de-vie-et-de-la-recherch--9782749265018-page-209.htm>

L'éducation populaire est un projet de démocratisation de l'enseignement porté par des associations dans le but de compléter l'enseignement scolaire et de former des citoyens (Poujol, 1994, p. 356) - Education non formelle qui se ramifie avec les domaines de la culture, de l'intervention sociale, de l'économie sociale et solidaire, de l'action politique et bien sûr de l'éducation

I. CONTEXTUALISATION DE LA COMMANDE

Dans cette partie, il s'agit tout d'abord de contextualiser la commande au niveau national et local à partir d'une brève approche historique et de l'identification, du cadre réglementaire, des dimensions politiques et des valeurs dans lesquelles s'inscrit le projet global des jardins partagés.

I.1 Rappel de la commande

La commande, initiée par l'AACS fait clairement référence aux champs de l'éducation populaire et de la cohésion sociale ; néanmoins celle-ci fait montre de complexité à travers l'objet des jardins partagés dans leurs définition, objectifs et enjeux multiples. Le but fixé par le commanditaire est de savoir où en est l'association de cette expérience en termes de pratiques et d'impact sur les dimensions individuelle, collective, sociale, économique et environnementale, avec un focus particulier sur la question de la participation.

Aussi la perspective de la pérennité et du développement des jardins se pose en questionnant la pertinence du modèle et de son organisation.

Cette étude de terrain a donc deux enjeux :

↳ Opérationnel : - de recueillir et valoriser l'expérience des acteurs inscrits dans le projet des jardins partagés ;

↳ Stratégique : - de favoriser l'intégration des jardins partagés et la participation de l'AACS au développement de la ville durable de demain.

Pour répondre à ces enjeux notre réflexion s'est alors posée sur les éléments suivants :

↳ Le potentiel de l'AACS :

- Quelles sont les conditions de réussite des jardins partagés ?
- Quelles sont les bonnes pratiques requises ?
- Quels sont les points de vigilance et les ajustements à prévoir ?

↳ Les axes de développement possible du projet des jardins partagés :

- Quel est l'écosystème autour des jardins partagés ?
- Quelles sont les opportunités de cet écosystème ?

I.2 Les Centres sociaux et les Maisons de quartier au sein de l'AACS

I.2.1 AACS - Historique et organisation

Depuis plus de 40 ans, l'AACS assure, avec le concours de la municipalité de Martigues, la gestion de 10 équipements d'animation socio-culturelle de la commune : 4 maisons de quartier, dans les zones péri-urbaines, et 6 centres sociaux, intervenant dans le cadre d'un

agrément CAF, sur les quartiers Politiques de la Ville prioritaires et en veille. Notons que l'association vient de créer un atelier chantier d'insertion (Martigues Insertion Solidarité Services), ce qui inscrit une partie de son activité dans une dimension économique.

Avec 5 200 adhérents et près de 10 000 usagers², ses équipes orientent son action à travers une démarche de proximité et d'accessibilité à partir d'un projet social.

Son financement se répartit entre la commune pour la majorité (66%), ensuite la CAF puis les cotisations des usagers et enfin l'Etat et le département via la politique de la ville en plus de divers autres produits. Les projets sont de fait développés conjointement dans une dynamique transversale entre les différents centres sociaux et maisons de quartier de l'association, ainsi qu'avec d'autres services de la ville et partenaires associatifs et institutionnels³.

I.2.2 Les centres sociaux et maisons de quartier de l'AACS : mission et public

Ces équipements de proximité familiaux et intergénérationnels, leviers de la politique familiale et sociale des CAF⁴, contribuent à faciliter l'intégration des familles dans la vie collective et citoyenne de leur territoire de vie, tout en visant l'amélioration du cadre de vie. Ils accueillent et accompagnent tous les publics, toutes catégories d'âge et socio-professionnelles confondues, avec une attention particulière pour les populations les plus fragilisées.

Ces centres sociaux et maisons de quartier accompagnent des mobilisations et des projets d'habitants-es, proposent des activités sociales, éducatives, culturelles, pour répondre aux besoins du public, de façon individuelle et collective. Ils sont formalisés dans un projet social élaboré avec les acteurs du territoire, dont les habitants-es en première ligne. Ce projet conditionne leur agrément et guide leur intervention pendant 4 ans, avec l'objectif de renforcer le pouvoir d'agir des habitants-es sur les questions de société tout en favorisant des réponses innovantes.

Aussi, les jardins partagés représentent un des supports d'activité des équipements de l'AACS, qui s'intègre dans une histoire et un cadre national.

² Rapport de Gestion AACS 2019

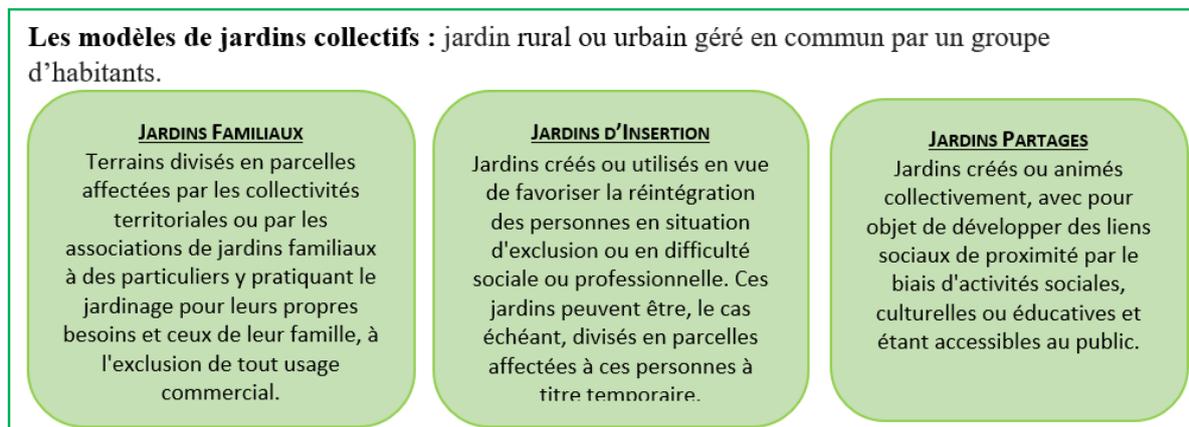
³ Voir Annexe 1 – schéma du système d'acteurs des jardins partagés de Martigues

⁴ Circulaire Cnaf 2012-013 relative aux agréments des structures de la vie sociale

I.3 Les jardins collectifs – les jardins partagés : Une histoire ancienne – des enjeux actuels.

I.3.1 Définition et histoire des jardins collectifs.

Schéma définition des Jardins collectifs⁵



Les premiers jardins collectifs sont apparus durant le moyen âge. Leur développement s'est accéléré à la révolution industrielle après la seconde guerre mondiale, à partir d'un besoin économique et alimentaire pour les foyers. D'abord jardins ouvriers puis familiaux.

En France, c'est au milieu des années 1980 que les jardins partagés, venus des Etats Unis, apparaissent. Cette dynamique émerge dans un contexte marqué par le développement des mouvements écologistes et un réseau d'éducation à l'environnement, qui devient notamment un nouvel axe de développement de l'éducation populaire. Ils répondent ainsi à des préoccupations économiques, sociales et environnementales.

I.3.2 Cadre réglementaire des jardins collectifs

- Chartes des jardins partagés - réseau des « jardins dans tous ses états » Forum Lille en 1997

Le terme « jardin partagé » est vraiment utilisé au 1^{er} forum du tout nouveau⁶ réseau des « jardins dans tous ses états », qui marque la création d'une Charte « La terre en partage⁷ ».

- Proposition de loi du Sénat du 14 Octobre 2003 relative aux jardins collectifs

Cette proposition de loi vise à donner une nouvelle impulsion à la politique de création des jardins collectifs, notamment en définissant clairement les jardins partagés dont l'existence est ainsi reconnue, afin de les soumettre à un statut similaire aux jardins d'insertion et familiaux⁸.

⁵ Source – auteurs : groupe d'étude DEIS de ce rapport

⁶ <http://www.saluterre.com/medias/> Entretien avec Eric Prédine sur le mouvement des jardins partagés - enregistré lors de la semaine du développement durable 2009 au jardin « Le poireau à Gilles » (Paris, près de la gare de l'Est). Co-fondateur de la SCOP Saluterre et un des fondateurs du mouvement des jardins partagés en France et animateur du réseau « Le jardin dans tous ses états ».

⁷ Voir Annexe 2 : Charte des jardins partagés (<http://jardinspartages.org/IMG/pdf/JTSE-leger.pdf>)

⁸ Cette proposition de loi situe les différents modèles de jardins collectifs, en précisant par l'Art. L.561-1. – que « l'appellation jardins collectifs fait référence aux jardins familiaux, aux jardins d'insertion et aux jardins partagés. »

Il est intéressant de noter que la définition des jardins partagés retenue s'est appuyée sur la contribution des membres du réseau du « Jardin dans tous ses états ».

Elle précise également l'ambition des jardins collectifs qui « contribuent à la sauvegarde de la biodiversité des plantes cultivées, fruits, légumes, fleurs, en favorisant leur connaissance, leur culture, leur échange non lucratif entre jardiniers ».

Enfin y sont posées les modalités de création et de fonctionnement de ces jardins collectifs⁹ : cadre associatif loi 1901, conventionnement, différentes dimensions liées au terrain et à l'animation, obligations - notamment en matière de respects de l'environnement - cadre d'attribution de subventions, ...

- La loi n° 2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages.

Cette loi entrée en vigueur le 10 août 2016, modifie le code de l'environnement, le code civil ou encore le code de l'urbanisme en intégrant de nouvelles dispositions, des principes et des sanctions favorables à la protection du patrimoine naturel.

Un des effets notables de cette loi est de faciliter la mise en place des « espaces de continuités écologiques » dans les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU). Ces espaces naturels, classés dans le code de l'environnement dans la catégorie « Trame verte et bleue », peuvent désormais être protégés par cette classification¹⁰, ce qui peut représenter une perspective pour le développement de jardins collectifs.

Le modèle « jardin collectif » s'inscrit ainsi progressivement dans les aspirations politiques, qui commencent à porter des attentes de « démocratie participative », promouvant la notion de citoyenneté comme un point d'orgue dans le cadre des politiques publiques.

I.3.3 Cadre des politiques publiques

Le jardin partagé à travers ses valeurs de « partage » et de « solidarité », ses objectifs de « lien social » et du « respect de l'environnement », représente un outil de réponse à de nouvelles attentes sociétales. Ainsi, à partir d'un triptyque économique, social et environnemental, il s'intègre dans les différentes politiques publiques actuelles.

⁹ Ce cadre légal des jardins collectifs va dans le sens des articles L.561-1, L.561-2 et R.561-1 du Code rural, selon lesquels, « les jardins familiaux doivent être gérés par des associations loi 1901 qui ont pour but de créer, d'aménager et de gérer des parcelles mises à leur disposition par des collectivités publiques, semi-publiques, par des organismes logeurs ou par d'autres propriétaires. Moyennant une cotisation annuelle, ces jardins sont confiés à des jardiniers amateurs qui les cultivent exclusivement pour les besoins de leur foyer, à l'exclusion de tout usage commercial ».

¹⁰ Classification qui offre à ces espaces de nombreuses protections, à titre d'exemple, le PLU pourra imposer une part minimale de surfaces non imperméabilisées ou éco-aménageables.

Schéma : Les jardins partagés, un des supports d'une politique publique systémique, à la croisée du social, de l'écologie et de l'économie¹¹.



Ces trois dimensions de politiques publiques transversales, se complètent autour d'enjeux convergents de cohésion sociale et de transition agro-écologique¹², à partir des dynamiques de territoire et de la démarche de l'agriculture urbaine¹³. Chacune affecte des moyens¹⁴, notamment financiers, en faveur entre autres du développement des jardins partagés.

I.4 L'AACS – une gestion locale des jardins partagés

C'est dans ce contexte sociétal et politique que l'AACS gère à partir de l'activité de ces centres sociaux et maisons de quartiers différents jardins collectifs sur la commune de Martigues.

Le 1^{er} jardin partagé a vu le jour en 2011 aux abords du centre social de Jeanne Pistoun au quartier Canto-Perdrix. A partir de son expérience de plus de 10 ans, l'AACS affirme sa volonté de continuer à développer le support des jardins partagés dans ses orientations. En phase, avec les grands thèmes du projet de l'association et de celui du programme municipal, qui sont : le développement durable, le bien-vivre ensemble¹⁵.

Aussi, les jardins partagés s'inscrivent dans une configuration financière multiple avec un fort soutien de la ville, notamment en apport indirect de soutien technique et logistique des services municipaux (l'approvisionnement en substrat, des végétaux, lien entre les

¹¹ Source – auteurs : groupe d'étude DEIS de ce rapport

¹² <https://dicoagroecologie.fr/encyclopedie/agroecologie/> : Vise à promouvoir des systèmes alimentaires viables respectueux des hommes et de leur environnement. Leur développement s'appuie sur des approches transdisciplinaires réunissant professionnels du monde agricole, scientifiques, acteurs des mouvements sociaux de l'agroécologie et des politiques publiques.

¹³ <https://dicoagroecologie.fr/encyclopedie/agriculture-urbaine/> Définition : système de production agricole qui s'intègre dans les paysages (péri)-urbains dans une perspective de développement durable. Agriculture multifonctionnelle par ses sites d'agriculture urbaine (toit, friches, sous-sols, parking, etc.) et ses modes de production (hydroponie, aquaponie, cultures verticales, pleine terre, élevages, etc.). Un secteur en cours de définition et de structuration mais avec une dynamique croissante.

¹⁴ Tels les démarches Écoquartier et Écocité, le plan restaurer et valoriser la nature en ville, les appels à projet les quartiers fertiles, ... Démarche notamment inscrite dans le cadre du NPNRU (Nouveau programme national de renouvellement urbain).

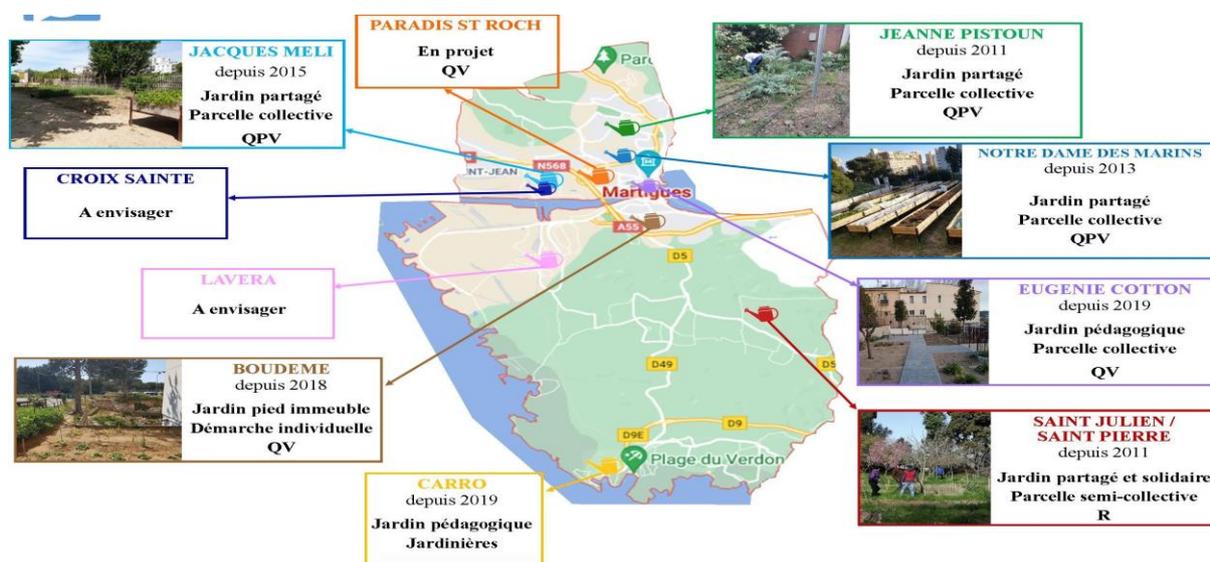
¹⁵ Rapport d'orientation 2019 de l'AACS

services...). Par ailleurs, des demandes de subventions liées directement au soutien des jardins partagés vont être déposées dans le cadre d'appels à projets.

I.4.1 Configuration territoriale

Aujourd'hui on compte 6 jardins partagés gérés par l'AACS et se présentant sous différentes modalités (partagés, pédagogiques, pieds d'immeubles- parcelles collectives et mixte – (individuel/collectif)) et un projet en perspective à l'initiative d'habitants.

Schéma : Cartographie des jardins collectifs à Martigues¹⁶



Les jardins se répartissent sur un périmètre géographique représentatif de trois zones d'implantation, en milieu : péri-urbain (QPV = Quartier Politique de la Ville ; QV=Quartier en Veille), urbain (centre-ville) et rural (en périphérie).

I.4.2 Les objectifs visés des jardins partagés selon l'AACS

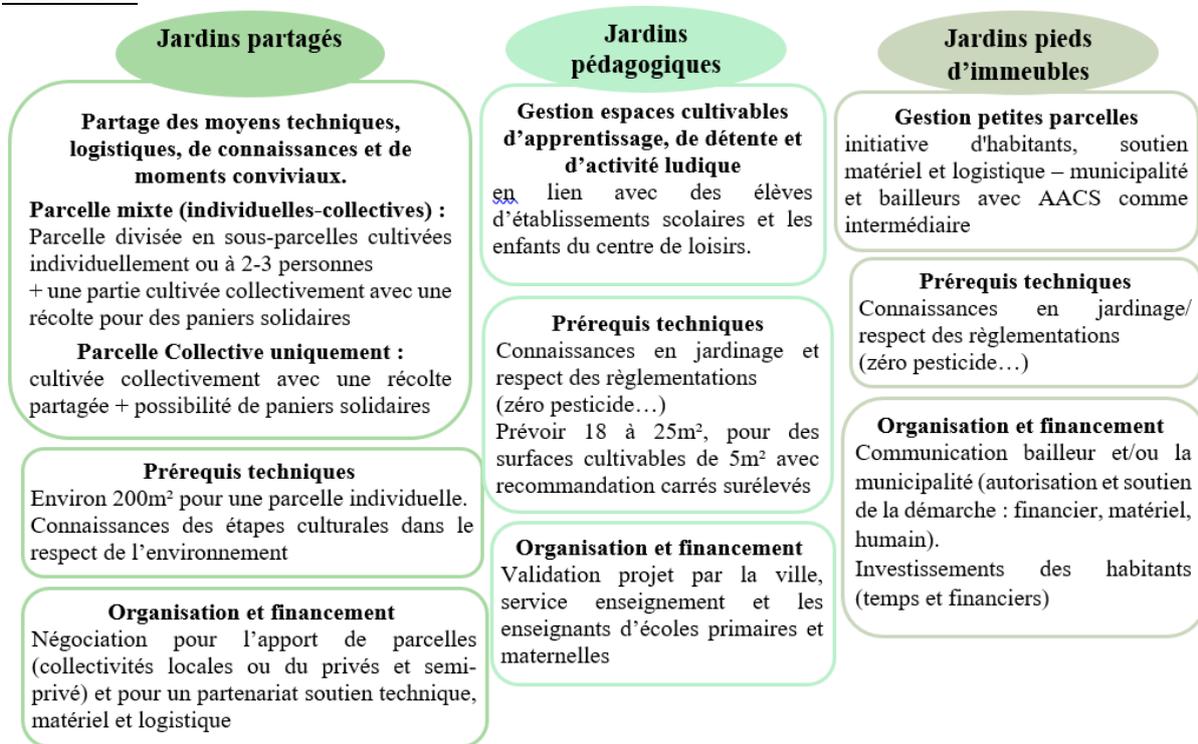
Favoriser la mixité des publics / Faciliter les rencontres intergénérationnelles
Encourager le partage des savoirs, des pratiques et des goûts
Sensibiliser à l'environnement / Transmettre les traditions agricoles
Améliorer sa consommation
Impulser l'entraide entre habitants
Valoriser l'estime de soi
Enrichir le cadre de vie

¹⁶ Source – auteurs : groupe d'étude DEIS de ce rapport

Ces objectifs sont en lien avec les fondements de l'AACS, dont le soutien à l'émancipation du public et à l'émergence de mouvements sociaux de transformation sociale, qui s'inscrivent dans la démarche d'éducation populaire.

I.4.3 La gestion

Schéma de gestion des Jardins Partagés par l'AACS : typologie des modèles de jardins de l'AACS ¹⁷



¹⁷ Source – auteurs : groupe d'étude DEIS de ce rapport

II. ACCOMPAGNER A UN RETOUR D'EXPERIENCE – DEMARCHE METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE

II.1 Problématique et enjeux

En souhaitant questionner l'expérience du projet des jardins partagés, le commanditaire met en évidence l'évolution des enjeux de développement durable auxquels son association et plus largement la société sont confrontées en matière d'engagement participatif.

Après l'exploration initiale de la commande par la définition des termes, la consultation des documents de l'association et les premiers entretiens exploratoires, nous comprenons que la question des jardins partagés dépasse l'enjeu de participation et de lien social au profit d'un changement de regard et de posture. Nous repérons alors comme problématique principale, la mise en politique des jardins partagés par son inscription dans une démarche de développement social local.

Dans ce contexte, nous analysons que pour l'AACS cette opportunité de continuité et de développement des jardins partagés la confronte aux enjeux suivants :

- Favoriser la concertation, la coopération et la coordination ;
- Assurer et garantir une participation collective des habitants aux jardins partagés
- S'assurer de l'accessibilité de l'offre de service à tous les habitants et
- Favoriser la mixité sociale, culturelle et générationnelle ;
- Accompagner les intervenants vers une participation adaptée aux nouveaux enjeux de transition.

De fait, cette étude tend à répondre à la question centrale de savoir quel est le potentiel des jardins collectifs de l'AACS, en termes de perspectives de développement et d'accompagnement des publics sur l'enjeu de : *Comment penser collectivement la ville jardin et durable de demain ? Quelle place pour l'AACS ?*

II.2 Le jardin comme outil de développement social local

La commande du directeur de l'AACS exprime une demande en termes de perspectives de développement des jardins partagés en lien avec la stratégie municipale de ville jardin, pour répondre aux besoins d'une dynamique de développement durable.

L'enjeu écologique devenu aujourd'hui un défi majeur pour les villes devant faire face aux menaces environnementales, engage d'ores et déjà des territoires dans une démarche de transition écologique, en s'inspirant notamment des modèles d'agroécologie.

Ce qui introduit la question du rapport à la nature en milieu urbain. Jean-Noël Consales¹⁸, chercheur en agriculture urbaine, nous explique que *« face à cela des penseurs comme Descola et Latour, estiment que les crises environnementales imposent de changer les paradigmes qui définissent les rapports de l'homme à la nature. - Il faut dépasser les rapports nature-culture anthropo-centrés (dominés par l'homme) pour chercher à établir des rapports par-delà la nature et culture - (Descola), c'est-à-dire plus équilibrés, où toutes les formes du vivant sont considérées égales. Le jardin peut par essence être un lieu de dépassement du rapport de nature et culture, un lieu où chaque jardinier peut s'interroger sur son rapport intime à la nature et au monde. Il est une expérience au sens d'Heidegger¹⁹ du terme ». Cependant, en définissant le développement durable²⁰ comme un concept plutôt technocratique impliquant l'économie, le social et environnemental... il est devenu un peu une tarte à la crème qu'on applique un peu partout pour faire du Greenwashing²¹ à peu de frais : la ville durable, le bâtiment durable, le couscous durable... »*. Il attire dans cet entretien notre attention sur le risque de coquille vide.

Ainsi, pour les acteurs de politique publique chargés du développement des territoires (Région, politique de la ville), si l'intégration de la nature et de l'agriculture en ville est un facteur de cohésion sociale et de développement local et durable alors cela pose la question du changement et de l'articulation entre l'ensemble des acteurs : les habitants, les associations, les services municipaux, les métropoles.

Dans ce contexte, la notion de transition²² prend depuis quelques années une place croissante dans la réflexion et l'action pour une société plus durable. Qu'elle soit écologique, énergétique, sociale, solidaire, économique, démocratique, numérique ou encore managériale, la transition se caractérise par une transformation profonde des systèmes. Elle désigne « un processus de transformation au cours duquel un système passe d'un régime d'équilibre à un autre ». La transition n'est donc pas un simple ajustement mais une reconfiguration fondamentale du fonctionnement et de l'organisation du système.

¹⁸ Entretien exploratoire avec Jean Noël Consalès-Maître de conférences à l'Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional (Aix-Marseille Université), spécialiste en urbanisme de projet et planification territoriale. Il intervient sur les problématiques de nature en ville, jardins (i.e. partagés, familiaux) et trames vertes et bleues.

¹⁹ Le jardin comme support d'expérience qui donne un nouveau sens aux choses, ici le rapport à la nature et au monde, changement de paradigme s'inscrivant dans une démarche de sensibilisation à l'écocitoyenneté.

²⁰ Mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Principe d'organisation de la société humaine qui tient compte des ressources finies de la planète et agit sur trois dimensions interdépendantes : Social, environnementale et économique.

Définition de l'Agence de la transition écologique - <https://www.ademe.fr/expertises/developpement-durable/quest-developpement-durable>

²¹ Le Greenwashing ou éco-blanchiment est un procédé de marketing ou de relations publiques utilisé par une organisation dans le but de se donner une image de responsabilité écologique trompeuse. Wikipédia : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Greenwashing>

²² La Transition constitue une mise en action concrète du concept de développement durable. Mouvement d'initiatives visant à assurer la résilience d'une communauté, c'est-à-dire sa capacité à continuer de fonctionner malgré des crises économiques et/ou écologiques extérieures. 2005, Rob Hopkins enseignant en permaculture, théorise ce concept.

L'accompagnement au changement s'avère alors nécessaire pour répondre à la pluralité et la complexité des besoins des personnes, des objectifs institutionnels et des orientations générales des politiques publiques. Cette démarche permet de mobiliser l'action mais nécessite de tenir compte des logiques d'organisation en présence, des stratégies d'acteurs et des niveaux de coopération.

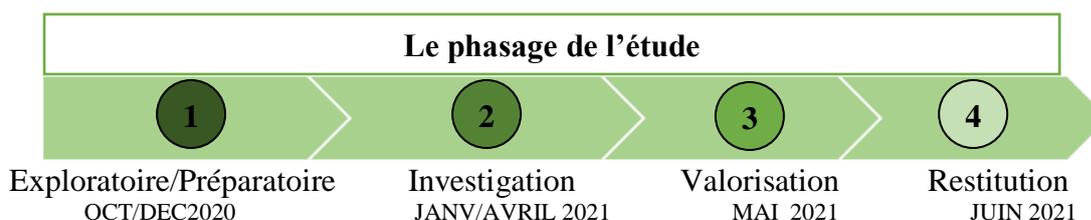
Raisonné en terme de développement social local, nous permet dans une logique d'ingénierie sociale d'aborder cet objet d'étude en tenant compte d'un système complexe d'acteurs²³ et d'enjeux multiples qui nécessitent une mobilisation collective. La question de la gouvernance y est donc centrale.

II.3 Les étapes du retour d'expérience – méthodologie d'intervention

Compte tenu des valeurs portées par l'association et de son engagement certain dans le mouvement d'éducation populaire, nous choisissons de mener l'étude à partir d'une démarche participative. Nous proposons donc de mettre en œuvre la méthode «Retour d'expérience²⁴» (REX), explicitement souhaitée par le commanditaire, à travers une démarche globale de développement social local, valorisant ainsi l'expression des acteurs concernés.

Nous structurons la démarche de l'étude en quatre phases :

Schéma du phasage de l'étude²⁵



II.3.1 La phase exploratoire et préparatoire

Cette première étape constitue le socle de l'étude et en conditionne donc la mise en œuvre. Le traitement des informations de la commande nous permet d'orienter une recherche documentaire axée sur les termes et notions clés qui apparaissent. Une rencontre et plusieurs échanges avec le commanditaire ainsi que d'autres personnes ressources²⁶, concourent également à clarifier, affiner et reformuler la demande.

→ Termes de référence :

²³ Voir Annexe 1 : schéma du système d'acteur

²⁴ Définition proposée par SOURCE : « Une démarche visant à détecter et analyser les anomalies, les écarts et tout événement, qu'il soit positif ou négatif, en recherchant les causes et les enchaînements et en retirant des enseignements ».

²⁵ Source – auteurs : groupe d'étude DEIS de ce rapport

²⁶ Ibid. réfce 18 - Jean-Noël Consalès (chercheur)

Les éléments recueillis lors de l'enquête exploratoire nous ont permis de formaliser les termes de référence de l'étude. Ce support d'échange propre à un ajustement éventuel a été validé par le commanditaire. Un outil visuel d'ordonnancement et de planification globale des objectifs et des actions de l'étude a également été transmis.²⁷

→ Instances de pilotage et de suivi :

Au regard de la diversité et du nombre d'acteurs concernés par l'étude, nous avons constitué deux comités distincts. Ainsi, nous souhaitons favoriser la mobilisation des acteurs et garantir le pilotage et le suivi de l'action.

Instances	Membres	Fonction
<i>Comité pilotage</i>	Directeur technique AACS, élu, Commanditaire	Décisionnelle/Stratégique Valider les grandes étapes/ Garantir la cohérence
<i>Comité suivi</i>	Equipe pilote de l'étude Animateurs techniciens/socio-culturels Habitants jardiniers, directeurs CS/MQ	Concertation/Technique Favoriser les échanges/ Partager les savoirs Co-construire/Réajuster/Valider chaque étapes

II.3.2 La phase d'investigation

L'application d'outils de recueil de données a facilité la récolte d'un matériau essentiel à l'étude²⁸. Et particulièrement, celui de la parole des parties prenantes.²⁹ Les acteurs, regroupés selon le cadre de la démarche de développement local³⁰, sont porteurs d'une expertise que nous souhaitons mettre en lumière. Les techniques d'enquête³¹ choisies se structurent à partir de thématiques générales telles que l'apport de l'action et ses points d'amélioration, son évolution depuis 10 ans et ses possibles.

²⁷ Voir Annexe 3 : Tableau logique de l'étude

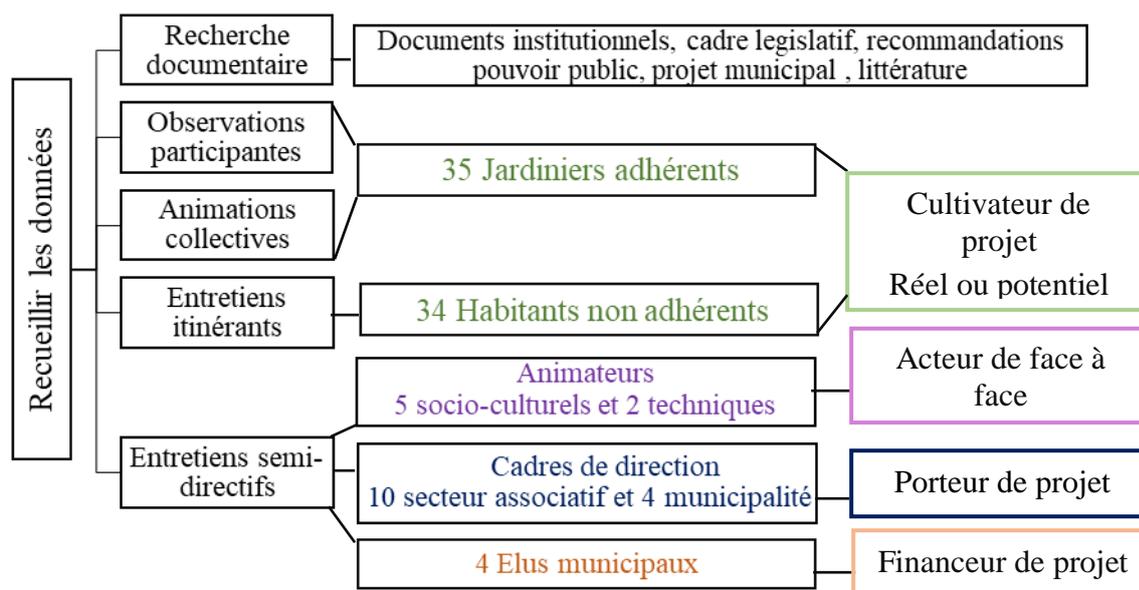
²⁸ Documents institutionnels de l'AACS (rapports d'activité-moral-financier, bilan social, rapport d'orientations, dossier bilan projet jardins partagés), des textes de lois, les orientations de politiques public, contrat de ville, le programme municipal 2019 et bilan municipal 2014/2020, compte-rendu de réunions.

²⁹ Malgré le contexte de crise sanitaire durant lequel s'est déroulé cette enquête, quasiment toutes les rencontres se sont tenues en présentiel. Nous avons ainsi, notamment, pu bénéficier de temps de partage au cours des activités de jardinage avec les habitants et les professionnels.

³⁰ Comment mobiliser des acteurs autour d'un projet de développement social local Denis LA MACHE Docteur en sociologie au LADYSS/ Capsule vidéo <https://youtu.be/qTX5N5rw04Y>

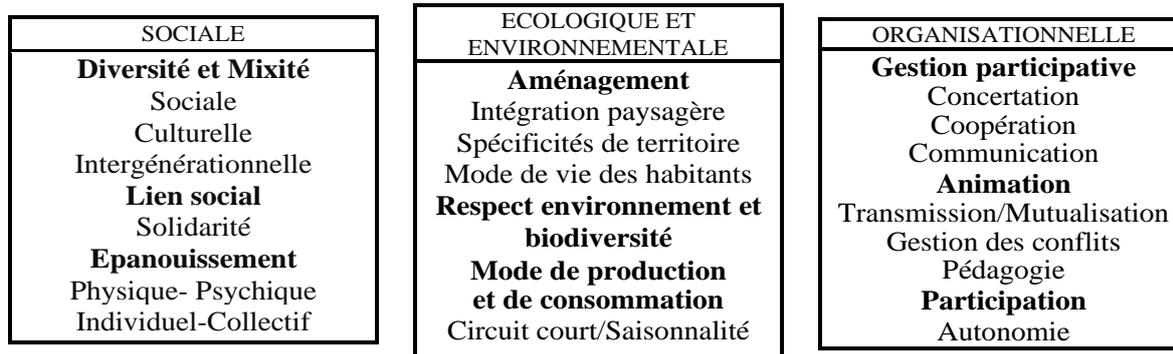
³¹ Voir annexes 4 et 5

Schéma d'organisation du recueil de données ³²



II.3.3 La phase de valorisation des données

Cette étape a pour vocation d'apporter de la valeur aux nombreuses données recueillies. Dès lors, le procédé analytique se structure à partir des termes clés de la commande - des objectifs initiaux des jardins partagés de l'AACS et de la charte nationale des jardins partagés. Ainsi, les constats et résultats situent le projet « Jardins partagés » dans l'appropriation des principes et des engagements qu'il promet, eux-mêmes regroupés sous les trois dimensions suivantes :



Afin d'en extraire des enseignements utiles, nous déterminons également quatre critères d'évaluation : la pertinence³³, l'efficacité³⁴, l'efficacités³⁵ et la durabilité³⁶ ainsi que des indicateurs, non exhaustifs. Cet exercice a facilité le repérage des apports et des points

³² Source – auteurs : groupe d'étude DEIS de ce rapport

³³ La mesure dans laquelle le projet est aligné sur les priorités de l'AACS, le programme municipal, les besoins du groupe cible et la charte nationale des jardins partagés.

³⁴ La mesure dans laquelle le projet atteint ses objectifs. Ceci concerne les effets produits par le projet sur les groupes cibles (et au-delà)

³⁵ Cela concerne le lien entre les jardins partagés et les ressources nécessaires à leur fonctionnement.

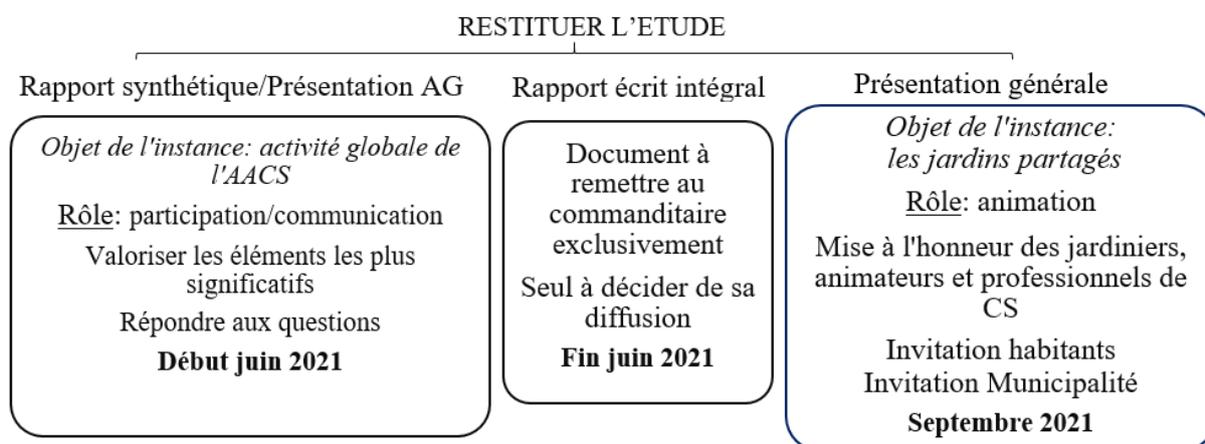
³⁶ Cela concerne la question de savoir si les jardins partagés sont susceptibles de se pérenniser et se développer

d'amélioration du projet « Jardins partagés », ainsi que les leviers et les freins à son développement et à sa pérennisation.

Forts de ces résultats, nous avons élaboré et proposé des perspectives d'ordre opérationnel et stratégique.

II.3.4 La phase de restitution

Etape finale de l'étude, cette phase consolide la démarche investie en vue d'enrichir la perception des parties prenantes. Avec l'accord du commanditaire, la restitution est planifiée stratégiquement afin d'être accessible à tous. Une brève présentation des résultats de notre étude lors de l'AG³⁷ de l'AACS du 22 juin a représenté la première étape de de cette phase de restitution.



³⁷ Voir annexe 6 : Document de Synthèse support présentation AG AACS 22 juin 2021 –

III. CONSTATS ET RESULTATS - VALORISER L'EXPERTISE DES ACTEURS

L'implication des acteurs dans l'élaboration de l'étude a favorisé le recueil de données de qualité. La densité des informations, traitée plus aisément à partir du cadre méthodologique, a permis l'accès à une compréhension plus précise du projet « Jardins partagés ».

Nous avons fait le choix de présenter les constats et résultats en débutant par l'énonciation des modalités favorables à la mise en œuvre d'un tel projet. Afin d'affiner ces éléments généraux, nous nous sommes attachés à valoriser l'expérience des acteurs, mobilisés ou à mobiliser, comme les habitants de Martigues, non adhérents au projet.

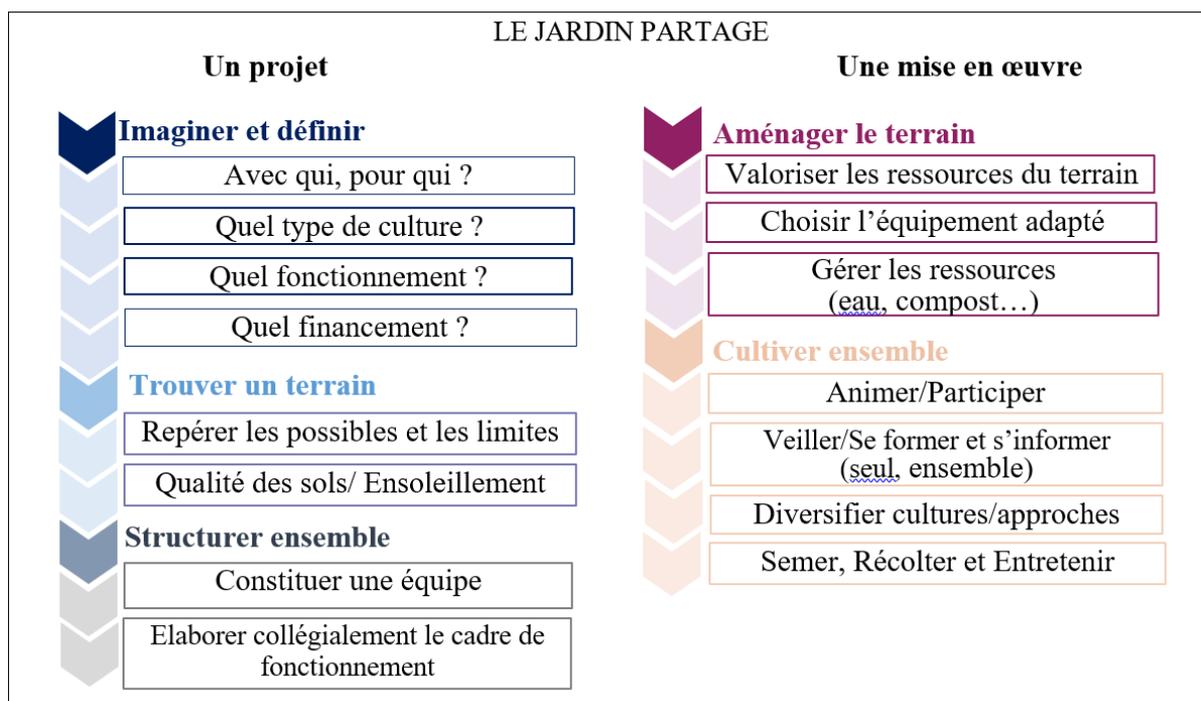
Toutes ces informations nous ont permis de relever les apports et les points d'amélioration de ce projet ainsi que les leviers et les freins à son développement et sa pérennisation.

III.1 Ecosystème des conditions de réussite du projet « jardins partagés »

III.1.1 Les modalités propices à la mise en œuvre

Nous proposons un schéma récapitulant les jalons repérés durant l'étude, en faveur de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un projet associatif « Jardins partagés ».

Schéma : Les étapes clés d'un projet « Jardins partagés »³⁸



Nous avons pu constater des distinctions entre les jardins partagés de l'AACS, notamment, dans la définition des étapes et dans la mise en œuvre du projet. Les variables

³⁸ Source – auteurs : groupe d'étude DEIS de ce rapport

concernent principalement leur configuration propre, d'ordre géographique et organisationnel (chartes règlement, temporalité, référents).

Si les moyens humains, matériels et les règles qui régissent la pratique diffèrent, l'ensemble des acteurs souligne le caractère essentiel de la concertation et de la participation des habitants à partir d'une démarche d'éducation populaire. Néanmoins la dimension gestion participative apparaît pour tous être un élément difficile à tenir dans le temps.

Conscients de l'apport actuel et potentiel de l'action, tous expriment la volonté de « *s'inscrire dans un projet plus global* » comme le rapporte l'une des animatrices rencontrées. Cette intention est particulièrement prégnante dans le discours des animateurs mais également dans celui des directeurs de CS et MQ, regrettant une insuffisance de valorisation de leurs contributions.

III.1.2 Les conditions de réussite de la mise en œuvre par l'AACS

→ Interne à l'AACS

- *La diversité des objectifs* : il est question d'assurer la continuité et la tenue des objectifs³⁹. Avoir la capacité d'assurer cette diversité des objectifs met en évidence l'enjeu de mutualisation et de transversalité comme la première condition de réussite.

- *La participation* : Qu'il s'agisse du point de vue des professionnels que celui des habitants jardiniers, l'implication et la participation sont indispensables pour la pérennité du jardin. Pour cela un processus de concertation adapté et des stratégies de mobilisation réfléchies doivent être prévues.

- *L'animation* : L'animation du jardin est un facteur de réussite, elle passe par une autonomie et une identification par les futurs jardiniers des enjeux relatifs au jardin. Ainsi, cette concertation et le suivi du jardin doivent être assurés par une structure d'animation solide. Cette fonction est assurée par la désignation d'animateurs et de référents de jardins. Le groupe « Animateur » se positionne comme volontaire dans la transmission des savoirs. D'ailleurs tous les acteurs pointent le rôle primordial des animateurs à ce niveau, marquant la reconnaissance par tous des compétences de savoirs, de savoir-faire et savoir-être de l'animateur technique, comme élément essentiel dans la mise en œuvre du projet.

³⁹ Mobiliser les acteurs autour d'un projet commun, tisser du lien social, favoriser le partage de savoir et d'expérience entre les techniciens et les bénévoles, impulser une dynamique de proximité, favoriser un épanouissement individuel à travers un projet collectif : rappel des objectifs des jardins partagés de l'AACS.

→ Externe à l'AACS :

- *Le rôle central de l'animateur technicien* : Les propos des acteurs mettent en évidence le fait que l'animateur technicien municipal possède un rôle clé dans la programmation, la conception et la réalisation de ces jardins. Sa présence lors des diverses phases du projet apparaît capitale, pour une intervention adaptée et pour une inscription optimale du jardin dans des projets plus globaux (intervention en milieu scolaire sur des jardins pédagogiques par exemple).

Ses compétences sont incontournables pour une réponse de qualité aux enjeux relatifs aux jardins et à leur mise en œuvre (diagnostic territorial, programmation des tâches, conception, participation à la concertation, ...).

- *Le foncier* : L'obtention d'un terrain est une condition essentielle de réalisation. Depuis 10 ans, le choix du lieu d'implantation apparaît strictement lié à une logique de proximité aux équipements de l'AACS et n'est pas inscrit dans une vision globale à l'échelle de la commune. Cela peut être mis en lien avec le cloisonnement de la participation. Selon les acteurs fournisseurs de ressources et porteurs de projet, il semble difficile de trouver des terrains cultivables pouvant accueillir une vingtaine de jardiniers.

Par ailleurs, il apparaît nécessaire qu'il y ait une volonté politique ou une congruence d'objectifs capable de faire réussir le projet sur un site adapté, aussi à ce niveau particulièrement, le rôle à jouer par les élus est un élément décisif. L'accès au terrain reste marqué par l'appui de la municipalité, c'est pourquoi il est indispensable d'associer des élus à l'équipe opérationnelle dès l'élaboration du projet. Pour exemple, l'association n'a pas réussi à faire aboutir un projet initial de création d'un jardin partagé en plein centre-ville à défaut de la validation pour l'accès à un terrain adapté. De fait, le choix du terrain doit satisfaire à plusieurs exigences : sol adapté à la culture, possibilité d'arrosage, et facile d'accès.

La visibilité du jardin à l'environnement public et social s'avère être un facteur essentiel de sa réussite en ce qu'elle contribue à communiquer sur la possibilité d'une pratique de jardinage en ville, et sur la volonté écologique dans la commune.

- *Professionnalisation de compétences* : Des services internes et externes à l'AACS, en matière d'écologie et d'agroécologie détenant des compétences spécialisées dans le développement durable ou l'environnement.

III.2 Recueillir la parole des acteurs pour une expertise partagée

III.2.1 Les jardiniers : le public - clé du projet

Le retour d'expérience confirme que l'initiative citoyenne des habitants a favorisé l'émergence des premiers jardins partagés au sein de l'AACS. Leur engagement et leur participation constituent l'essence même du projet.

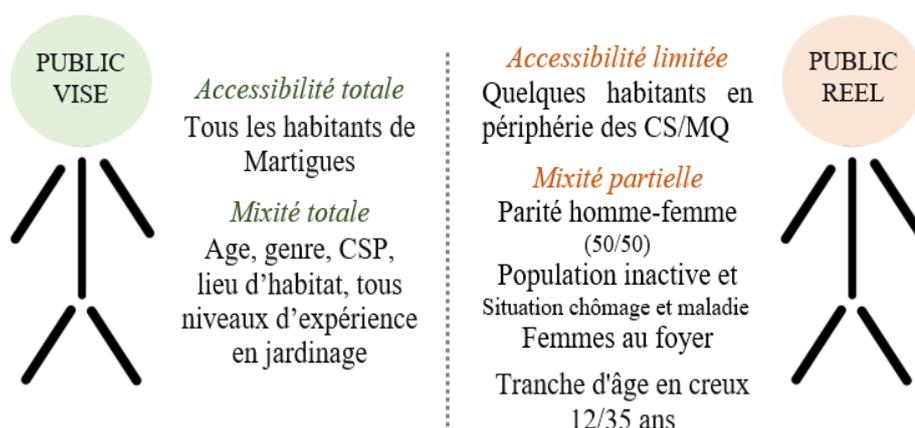
Concernant les jardiniers nous avons choisi le format de l'animation collective sur site, notamment pour faciliter la prise de parole à travers la proximité tout en nous permettant de mieux percevoir l'ambiance et le fonctionnement.

- La participation effective des jardiniers

Le nombre de participants varie significativement d'un jardin à un autre. Certains, comme ceux situés dans les quartiers de Cantau perdrix, de Notre Dame des marins ou encore de St-Julien, bénéficient d'une vingtaine de jardiniers adhérents et réguliers.

Une des initiatives est portée par un seul habitant, soucieux d'améliorer le cadre de vie de son quartier il a développé un jardin « pied d'immeuble ». Toutefois, l'écart entre le public pour lequel se destine le projet et le public effectif est perceptible. Nous l'illustrons ci-dessous :

Schéma du public visé par le projet « Jardins partagés » et du public effectif⁴⁰



Les éléments recueillis mettent en avant un décalage entre les objectifs visés et le public impliqué dans les jardins partagés. L'objectif n'est pas atteint et les jardins partagés concernent en majorité à quelques exceptions près des habitants des quartiers d'implantations des équipements de l'AACS.

L'objectif de mixité de l'AACS apparaît partiellement atteint puisque la participation des jardins partagés concerne en majorité, à quelques exceptions près, des habitants des quartiers

⁴⁰ Source – auteurs : groupe d'étude DEIS de ce rapport

d'implantation des équipements de l'AACS. Il est important également de noter une absence au niveau des 12-35 ans, des familles et des actifs.

Un élargissement du public apparaît d'autant plus pertinent que les habitants jardiniers actuels expriment un souhait de développer les occasions de se retrouver dans une configuration de partage et de transmission intergénérationnelle, les enfants étant également considérés comme source d'apprentissage. Par ailleurs les résultats montrent une stagnation du nombre de participants jardiniers qui semblent s'installer dans une forme de cloisonnement et d'« entre soi ». Dans certains cas l'effectif diminue même, notamment du fait de la présence de conflits au sein du groupe.

- Les jardiniers potentiels

Notre enquête itinérante, auprès de 34 habitants de la commune, s'est répartie de façon équitable au niveau du genre et avec une orientation vers les deux tranches d'âge en creux par rapport au public investi actuellement : les 13/25 ans et les 35/60 ans.

Nous nous sommes intéressés à leur niveau de connaissance des jardins partagés, leur représentation, leur intérêt – raisons et conditions pour une éventuelle participation.

Tout comme les jardiniers adhérents, ils se montrent sensibles à leur rapport à la nature et à la présence de celle-ci en ville. Cela apparaît comme l'une des principales motivations de leur éventuelle participation au projet des jardins.

Par ailleurs, la quasi-totalité des personnes interrogées n'a pas connaissance de l'existence des jardins partagés au sein de la ville. La même proportion indique ne pas pratiquer une activité en lien avec le jardin. Pour la moitié, un jardin partagé représente une parcelle collective avec partage de la récolte ; pour un quart, une parcelle individuelle mise à disposition pour la récolte de légumes et pour un autre quart cela correspond au deux.

Pour la moitié cela représente également un support de travail auprès d'un public spécifique (élèves, insertion socio-pro, santé).

La moitié est intéressée pour participer à un jardin partagé, dont la majorité du public adolescent. Ceux qui ne le sont pas, mettent en avant divers freins : santé, manque de temps (travail, enfants), déjà un potager chez soi, problème de mobilité-transport, tempérament solitaire, manque de structures qui proposent ce support.

La totalité des jardiniers potentiels intéressés, le sont pour des raisons de convivialité et d'un souhait de rencontrer d'autres habitants. Ensuite les $\frac{3}{4}$ pour des besoins alimentaires et contribuer à une action écologique ; la moitié pour approfondir leurs connaissances, profiter d'un jardin d'ornement pour le moral et la beauté et enfin pour pratiquer une activité de plein

air pour la détente. Les $\frac{3}{4}$ sont prêts à s'investir 1h à 2h par semaine et le reste moins d'1h ; la moitié sur un lieu proche de leur de résidence et l'autre en centre-ville ou en périphérie de la ville, selon eux moins soumise à la pollution et plus calme.

Les objectifs visés par l'AACS en lien avec les orientations municipales répondent à des préoccupations des habitants de la commune de Martigues.

Points émergents :

- Un vivier de jardiniers potentiels de toutes tranches d'âges sur le territoire.
- Diversifier davantage l'offre de service des jardins partagés et optimiser la communication à ce sujet pour valoriser le projet et favoriser l'intégration de nouveaux jardiniers.

III.2.2 Expertise et regards croisés de l'ensemble des acteurs mobilisés

La contextualisation de cette étude a fait apparaître les dimensions sociales et écologiques du projet, toutes deux modélisées à partir des modes de gestion établis par les acteurs mobilisés.

Ainsi nous avons croisé la parole de chacun des groupes d'acteurs avec ces trois thèmes afin de saisir les attributs et les potentiels qu'ils font valoir à propos des jardins partagés. La retranscription complète de leur regard respectif a été synthétisée dans un tableau codifié.⁴¹

Les données les plus significatives sont explicitées ci-après :

- Dimension sociale : apports et objectifs

De façon générale, on observe que chaque groupe d'acteurs reconnaît la multiplicité des apports sociaux des jardins partagés, dans leur dimension individuelle et collective.

Ils confirment le bénéfice en termes de socialisation, d'expérimentation et de bien-être physique et/ou psychique.

Les habitants jardiniers ne mettent pas la dimension d'un besoin alimentaire en avant mais plutôt une préoccupation forte de répartition équitable de l'effort fourni par chacun. Contrairement à d'autres acteurs (élus et directeurs).

Nous constatons par ailleurs une certaine satisfaction des acteurs à ce sujet puisqu'ils soulèvent peu de points d'amélioration. Toutefois, ceux qui sont exprimés sont assez homogènes. Ils soulignent notamment la carence au niveau de la mixité sociale et plus particulièrement la mixité générationnelle.

⁴¹ Voir Annexe 10 : tableau des regards croisés des acteurs sur leur expérience des jardins partagés

- Dimension écologique/environnementale : apports et objectifs

L'ensemble des acteurs apprécie la démarche environnementale et écologique associée à la mise en œuvre des jardins partagés. Décrits comme un support de pédagogie, ils s'intègrent au territoire et concourent à l'appropriation et à l'embellissement de celui-ci. Ils contribuent également à faire valoir des pratiques alimentaires plus saines et plus respectueuses de l'environnement.

Toutefois, les personnes regroupées dans la catégorie « élus » énoncent la volonté d'aller plus loin à l'échelle du territoire et de développer de façon multidimensionnelle des projets en accord avec les enjeux environnementaux. Quand d'autres acteurs, les jardiniers habitants notamment, partagent une vision des jardins plus fonctionnelle : valoriser l'existant et être accompagner aux nouvelles pratiques. Ils se positionnent plus en attente qu'en acteurs autonomes. Tous les acteurs veulent diversifier l'action autour des jardins, ce qui représente une opportunité du développement du projet.

- Dimension organisationnelle : apports et objectifs des modes de gestion

Les points d'amélioration repérés par les acteurs se concentrent davantage sur le mode de gestion des jardins partagés. Les besoins en termes d'organisation, d'animation, de participation et de coopération apparaissent nettement.

Les modalités de gestion se posent à plusieurs niveaux : au sein du centre social, coordination entre services municipaux et associatifs, entre élus et directeurs ...

Quant aux apports tous insistent sur la nécessité d'une dynamique de gestion plus participative.

Les animateurs sont impliqués dans la gestion et soulignent de nombreux points forts notamment sur : l'engagement et la coopération entre technicien et socio-culturel et le savoir-faire en matière d'organisation. Aussi ils reconnaissent la présence de l'adhésion, une nécessité d'un cadre établi de fonctionnement et la place importante de la coopération.

Ils repèrent des points d'amélioration du point de vue des outils de communication et d'information envers les habitants et les autres services de la ville. D'ailleurs un effort nécessaire au niveau de la signalétique a été abordée, concernant l'information de ce qui se fait dans le lieu et pourquoi (connaissance, étapes, objectifs, sens), avancée comme un moyen de contribuer à la responsabilisation de tous, alors pris en compte dans leur capacité de prendre la bonne décision dans le respect du lieu et du travail des jardiniers pour le bien du quartier.

Enfin ils expriment largement une limite de leur action dans le prorata ETP par rapport à la temporalité de l'accompagnement et la rigueur qu'implique la culture et l'animation d'un jardin partagé. D'ailleurs ces éléments interpellent également les élus et les directeurs en charge de traiter ces questions.

Ces derniers relèvent comme apports le lien étroit avec les acteurs et la présence d'instances de rencontre et d'échange, largement inscrites dans les fonctionnements locaux.

Certains directeurs des équipements sociaux portent parfois la fonction d'animateur de jardin partagé, ce qui renforce le lien partenarial ainsi que celui avec les jardiniers mobilisés, mettant en valeur le rôle des habitants comme force vive de la ville. Ils relèvent davantage de points d'amélioration que les autres groupes d'acteurs.

Les jardiniers quant à eux, aspirent à plus d'autonomie mais mettent en avant un besoin de développer cette capacité au niveau de l'autogestion, conscients de leur limite actuelle. Ils pointent une absence de compétence qu'ils reconnaissent et attribuent aux modalités d'animation et d'organisation actuelle. Ils s'expriment moins sur les éléments d'apports positifs qui sont évidents et certains pour eux. Par contre, ils s'attardent sur une pluralité de points d'amélioration (engagement, équilibre du nombre de participants et répartition des tâches, rôle de l'animation) car le développement du projet leur tient à cœur. D'ailleurs, ils mettent en avant de nombreuses perspectives. Aussi pour tous les acteurs, il apparaît essentiel de renforcer les capacités d'anticipation des tensions et de gestion des conflits, qui sont mises en avant comme sources principales de démobilisation. Cependant les animateurs sociaux et techniques organisent conjointement des sorties en lien avec la nature, qui contribuent à renforcer l'adhésion de chacun et le lien entre chaque jardinier. Cela renforce également le lien avec les animateurs, à travers le partage d'une activité loisirs positive hors du contexte quotidien, source de plaisir et de découverte de soi, des autres et d'un nouvel environnement. Ces expériences positives sont présentées comme des temps qui renforcent la cohésion du groupe et permet de prévenir et de gérer certaines tensions qui se jouent dans le jardin.

III.2.3 Leur vision du modèle idéal : un jardin accessible et écologique

A la question « quel serait votre jardin idéal ? », les réponses de l'ensemble des groupes d'acteurs interviewés sont globalement homogènes. Le schéma ci-dessous représente les prérequis cités comme critères de qualité du jardin idéal. La représentation⁴² ci-dessous génère et illustre les occurrences et leurs fréquences.

⁴² Le nuage de mots clés est le condensé sémantique d'un document dans lequel les concepts clés sont dotés d'une unité de taille permettant de faire ressortir les occurrences. Wikipédia

Nuage de mots du modèle idéal du jardin partagé selon les acteurs⁴³ :



Nous observons ici que les acteurs mettent en avant en priorité des critères de fonctionnement en ce qui concerne leur vision du jardin idéal. Cependant l’analyse croisée de leur vision du jardin idéal et de leurs motivations, besoins et pratiques culturelles (savoir-faire), fait apparaître deux typologies différentes dans l’usage du jardin idéal et des points communs en termes d’utilité (voir tableau ci-dessous). Les jardins apparaissent alors comme un outil d’apprentissages, et d’enseignements favorables au changement dans un nouveau rapport à la nature en ville, porteur d’enjeux environnementaux de transition écologique

<u>Usages et utilités favorables aux enjeux actuels et à venir</u>	
Le jardin convivial	Le jardin didactique
Lieu de ressourcement Espace de convivialité et de rencontre Motivations : Le partage, pour sortir de chez soi, bien-être Foncier : Parcelles de petit format, adaptées au temps qu’ils peuvent y consacrer. Jardin fermé Production alimentaire n’est pas la priorité Conscience environnementale	Lieu de transformation sociale Motivations : Mise en application des valeurs, d’idées, de savoir-faire. Foncier : grandes parcelles, jardins ouverts Mode de production pour consommation alimentaire Conscience environnementale Techniques culturelles (permaculture, agro écologie) Importance du respect du sol (enrichissement) Respect de l’équilibre faune et flore
Points communs en terme d’utilité : Lien social , satisfaction de faire par soi-même, dimension apprenante, mobilisation du rapport physique à la terre et au végétal.	

⁴³ Source – auteurs : groupe d’étude DEIS de ce rapport

Points émergents : Ce travail de synthèse des propos tenus du point de vue des atouts/apports et des objectifs en termes d'amélioration, précise alors deux problématiques distinctes, relevant :

↳ Du regard impliqué, des habitants jardiniers, en termes de motivation à faire ensemble à maintenir - entre intérêt individuel et sens commun.

↳ Du regard critique et engagé, des professionnels du développement territorial, en termes d'une équation à résoudre - entre enjeux du développement durable et les moyens de l'organisation.

III.3 Etat des lieux de l'offre de service actuel de l'AACS : les leviers et les freins

III.3.1 L'offre de service des jardins partagés à Martigues

Hormis les jardins pédagogiques développés par l'Education Nationale dans certaines écoles et un collège, l'offre de jardins partagés sur Martigues repose sur certains équipements de l'AACS.

Leur mise en œuvre prend en compte les priorités de l'AACS en lien avec le programme municipal, à savoir favoriser la socialisation et l'inclusion des habitants tout en participant à la sensibilisation à la question environnementale, à travers une démarche d'éducation populaire. Ils sont ouverts à tous publics avec une prise en compte particulière des personnes les plus fragilisées (ex : jardinières en hauteur pour les personnes ne pouvant pas se baisser), avec toutefois une adaptation de leur fonctionnement à opérer pour favoriser l'accessibilité aux actifs en emploi, aux familles et aux jeunes. Ils contribuent nettement au bien-être et au renforcement du lien social des habitants jardiniers participants, ceux-ci exprimant unanimement les bienfaits apportés au niveau de leur vie sociale - « revoir les copains-copines, voir du monde ... » - tout en leur permettant un « retour à la terre » découvert ou attendu. Il apparaît une prise de conscience par les citoyens du potentiel de la culture de la terre et de la nécessité de la préserver à travers la pratique culturelle, la sensibilisation à la permaculture et l'éducation aux « éco gestes ». De fait cela répond pleinement aux attentes des habitants jardiniers qui expriment tous leur intérêt pour apprendre et partager leurs savoirs.

Aussi dans sa mise en œuvre, ce support socio-éducatif apparaît en adéquation avec les valeurs et principes de la charte des jardins partagés, dont l'intégration dans leur fonctionnement Martégal actuel serait favorisée par une consolidation de la formalisation des moyens. Ceci malgré le fait que leur organisation s'appuie pleinement sur l'apport des ressources locales, essentiellement municipale.

Le projet de l'AACS des jardins partagés remplit également largement les objectifs fixés, même si des ajustements sont à faire pour atteindre les attendus au niveau de la mixité intergénérationnelle et sociale, en lien par ailleurs avec une demande du public. La question de l'entraide entre habitants apparaît aussi à renforcer, des tensions et des conflits impactant la mobilisation de jardiniers.

Cette offre de service portée par les équipements de l'AACS présente donc des atouts de pérennisation et de développement, portés de plus par une volonté institutionnelle et l'appui des habitants jardiniers actuels et potentiels.

D'ailleurs son atout essentiel repose sur des compétences, notamment relationnelles, qui s'inscrivent dans une démarche de l'éducation populaire.

III.3.2 Identification de trois pôles de compétences

Il s'agit ici de mettre en avant les bonnes pratiques tout en soulevant les points de vigilance dans la mise en œuvre des jardins partagés par l'AACS. Les résultats de cette étude mettent en évidence que les conditions de réussite relèvent de trois pôles de compétences de l'AACS : accompagner à l'engagement participatif, au changement et à l'émancipation - ces différents axes étant étroitement liés dans la pratique, les uns agissant sur les autres et vice versa.

- Accompagner à l'engagement participatif

- *Créer des outils d'intervention et adapter l'organisation favorisant l'adhésion et la participation des habitants.* Des actions de mise en lien entre les publics dans une démarche de partage sont développées pour faire connaître les jardins et créer du lien (ateliers, sorties, évènements festifs).

- *Prévention des conflits et gestion des tensions,* compétences soutenues par le binôme d'animation partenarial et les outils de fonctionnement repères (chartes, règlement, temps de régulation, ...).

- *Co-construction et cogestion des jardins avec les habitants* reste encore à généraliser à l'ensemble des équipes. La mobilisation des habitants jardiniers dans une démarche de gestion participative implique une temporalité et des modalités de fonctionnement adaptées (temps de préparation, de mise en œuvre dans une posture de faire avec, définir la place et les modalités de coordination entre les différents jardins et acteurs impliqués, création et organisation des supports de gestion participative, ...).

- Accompagner au changement

- *Adapter son intervention aux besoins du public à partir d'une écoute bienveillante et d'une articulation des dimensions collectives et individuelles.* Cette posture, appuyée par la démarche du « faire avec » pour ajuster au mieux la situation relationnelle de partage et d'apprentissage, permet à chaque jardinier de renforcer sa capacité à appréhender son quotidien.

- *Accompagnement à l'éco-citoyenneté,* à partir de la prise en compte des dimensions écologiques et environnementales dans une dynamique collective, qui reste le moteur de l'apprentissage à travers le partage d'expériences. Cette intervention implique des connaissances en pratique culturelle voir en agroécologie, favorisées par un fonctionnement en binôme animation sociale et technique. Aussi les animateurs sont mobilisés pour permettre aux jardiniers de s'approprier les connaissances et de traduire leur prise de conscience dans leurs comportements au quotidien au niveau des éco gestes et ainsi contribuer à de nouvelles habitudes alimentaires et de consommation.

- Accompagner à l'émancipation

- *Rendre acteur les habitants dans les enjeux de société,* notamment à travers une sensibilisation à la responsabilité de chacun auprès de la nature, en se basant sur un des fondements de l'éducation populaire : « Personne n'éduque personne, personne ne s'éduque seul, les hommes s'éduquent ensemble par l'intermédiaire du monde », (Paulo Freire).

- Il s'agit de *mettre en œuvre des espaces d'expériences partagées, relationnelles et d'apprentissage,* propices aux prises de conscience et aux acquisitions. Il est ainsi donné au public l'opportunité d'être dans un processus de création avec « le droit de tenter et d'échouer », ouvrant alors le « champs des possibles » par l'intégration de nouvelles compétences sociales et techniques, favorisant la liberté de choix et un nouveau potentiel dans leur capacité d'agir au quotidien. C'est également l'occasion de s'autoriser à envisager les choses autrement, d'ailleurs les notions d'oubli et du rapport au temps ressortent souvent : « *vivre au rythme de la fleur qui pousse* », « *oublier ses soucis pour mieux repartir* », sont deux façons de vivre le jardin qui témoignent d'une émancipation émotionnelle.

Dans cette mise en œuvre positive de l'offre de service des jardins partagés, s'appuyant notamment sur des compétences certaines de l'AACS dans une dynamique partenariale, il apparaît néanmoins des points de vigilance à prendre en compte pour permettre sa pérennisation et son développement : - Le nécessaire apport technique devrait faire l'objet

d'une attention dans l'adéquation moyens/objectifs, face à un réel risque d'épuisement des animateurs impactant sur le fonctionnement et les possibilités de développement.

- La prise en compte du public des actifs, des adolescents et jeunes est à renforcer. Il semble ici intéressant de vérifier les liens entre les animateurs jeunesse et famille et d'adapter les temps d'ouverture se situant en semaine.

- L'engagement de jardiniers qui s'amenuise ou s'est rompu, en-dehors d'une impossibilité d'accéder aux créneaux d'ouverture ou des questions de tensions, apparaît être une question importante sur laquelle se poser afin d'ajuster au mieux l'intervention.

- Un équilibre est à trouver ou maintenir entre le volet social et la nécessaire rigueur de la pratique jardinière.

- Le jardin risque d'être un lieu exclusivement fréquenté par les initiés et de rester confidentiel car méconnu d'une grande partie des habitants. Aussi une attention particulière est à tenir pour ne pas créer un groupe d'individu à la place d'un collectif mobilisé sur un objet commun.

- Une vigilance est également à apporter sur le rapport à la terre avec son corolaire qui est la notion d'appropriation au niveau de la gestion des parcelles (fonctionnement mixte et/ou collectif), pouvant générer des tensions notamment avec l'apparition de la dimension de « propriété ».

- L'accompagnement de la capitalisation du partage des savoirs ainsi que des échanges entre les jardins est à renforcer.

IV. PERSPECTIVES ET PRECONISATIONS DE POSITIONNEMENT STRATEGIQUE – DEUX SCENARI

Dans cette dernière partie, il s'agit de s'appuyer sur les ressources et les points d'amélioration identifiées, dans l'objectif de proposer des perspectives de continuité de l'action s'inscrivant dans le projet municipal de ville jardin.

IV.1 Un retour d'expérience positif - des enseignements et des perspectives

Ce retour d'expérience des jardins partagés de l'AACS met en évidence que les conditions de réussite de ce projet relèvent particulièrement d'une capacité d'adaptation, de mobilisation et d'animation collective de son public.

Aujourd'hui, en tenant compte de l'évolution de la politique nationale en matière de développement durable et des enjeux de transition que soulève les orientations du programme municipal, ce retour d'expérience positif repose sur le potentiel de savoirs, savoir-être et savoir-faire de l'AACS.

Ainsi, les jardins partagés constituent un outil pérenne qui valide les attendus des objectifs fixés de l'AACS et réponds aux besoins des habitants et aux enjeux en matière d'éco-citoyenneté. Ce qui en fait un lieu, un espace d'actions et d'expérimentations.

Cependant, du point de vue de la demande exponentielle et de l'évolution des enjeux, le constat des limites présentées précédemment nous amènent en priorité à répondre à la menace qu'elles représentent en terme :

- D'un essoufflement du renouvellement du public ;
- D'une limite dans la capacité d'accueillir de nouveaux jardiniers ;
- Du cloisonnement des jardiniers dans leur territoire, périmètre de lieu de vies, qui ne favorise pas la mixité entre les quartiers des parcelles sur les jardins existants ;
- Des écarts entre la mesure des enjeux, les objectifs et les moyens techniques et humains mis en œuvre (ETP/jardin) ;
- Les coopérations internes/externes et la coordination ne sont plus suffisantes.

En prenant en compte l'organisation de l'AACS en ilots sur le territoire de Martigues et en nous inspirant du modèle des espaces test agricole⁴⁴, qui accompagne les initiatives par le

⁴⁴ L'Espace-Test Agricole désigne une entité fonctionnelle, coordonnée, réunissant l'ensemble des conditions nécessaires au test d'activité. Il a comme fonctions fondamentales la mise à disposition : d'un cadre légal d'exercice du test d'activité permettant l'autonomie de la personne – fonction « couveuse » ; de moyens de production (foncier, matériel, bâtiments...) – fonction « pépinière » d'un dispositif d'accompagnement et de suivi, multiforme – fonction « accompagnement ». Pour mener à bien ses missions, l'espace-test agricole est animé

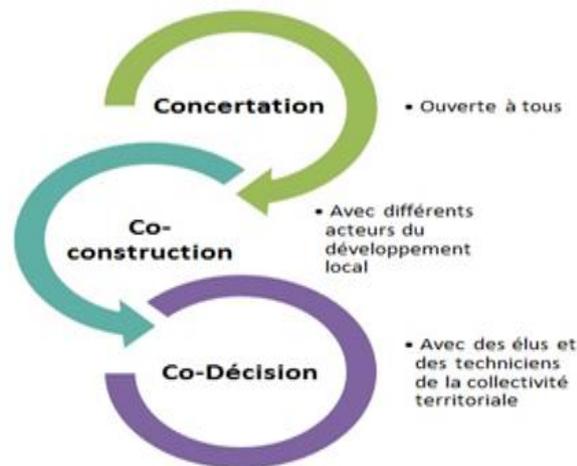
travail en réseau et la sécurisation de l'expérimentation, nous proposons plusieurs axes de préconisation s'inscrivant dans une démarche de développement social local :

- Favoriser l'accessibilité, le décloisonnement et la visibilité de l'offre ;
- Favoriser le lien à la nature et à l'activité de jardinage de tous citoyens ;
- Accompagner les professionnels dans l'évolution de leurs pratiques ;
- Faciliter la transmission des savoirs ;
- Permettre le développement d'une agriculture urbaine de proximité, écologique et créatrice d'expériences mixtes ;
- Sécuriser et expérimenter de nouvelles formes de travail en commun et de coopération entre agriculteurs et avec les citoyens jardiniers.

IV.2 Perspective d'intégration politique des jardins partagés de l'AACS – un projet de territoire support de transition des enjeux actuels et à venir

IV.2.1 Les enjeux de Co-gouvernance

Schéma gouvernance locale – Source ⁴⁵ :



- A court terme, conduire une réflexion collective :

Dans l'objectif de penser collectivement le « développement durable », les obligations de la collectivité en matière de respect des lois d'aménagement du territoire, de transition écologique et de biodiversité, questionnent la manière de faire. « *Un éco-quartier, ou quartier durable est un quartier qui s'inscrit dans une perspective de développement durable : il doit*

et coordonné dans une logique d'ouverture, d'ancrage territorial et de partenariat – fonction « animation-coordination ». Le lieu test désigne un lieu physique, support temporaire ou permanent à des tests d'activité. <https://reneta.fr/Qu-est-ce-qu-un-espace-test-agricole-18>

⁴⁵ <https://www.ciedel.org/non-classe/comment-la-gouvernance-locale-peut-elle-contribuer-a-relever-les-defis-de-ce-siecle/>

réduire au maximum l'impact sur l'environnement, favoriser le développement économique, la qualité de vie, la mixité et l'intégration sociale »⁴⁶.

Construire une ville jardin, c'est donc faire la promotion de nouveaux modes de vie, d'un développement territorial équitable et raisonné, et d'une utilisation économe des ressources et de l'espace agricole ou naturel. Le levier que constitue les jardins partagés va dans le sens d'une activité verte, qui doit être pensée comme innovante et inclusive par toutes les parties prenantes.

Ainsi, pour mener à un mieux-être social, à des modes de vie plus adaptés et à une nature protégée, le dialogue et la concertation avec les citoyens doivent se faire dans une logique de management ascendant afin de :

- Permettre au porteur de présenter son projet de jardins partagés
- Permettre au public de s'informer et d'émettre des observations et propositions concernant le projet ;
- Elaborer une charte collective commune
 - A moyen terme, constituer un référentiel des jardins partagés durables :

Il devra intégrer, en amont de sa conception et tout au long de son existence, de nombreux critères, co concertés et co construits⁴⁷ comme notamment :

- Une réponse à l'évolution démographique par la mise à disposition de terrains adaptés aux différents usages et besoins, dans un esprit d'équilibre social et intergénérationnel
- La promotion d'un décroissement en favorisant des "courtes distances", le développement d'une mobilité raisonnée (navettes, vélos) ;
- La contribution à une dynamique territoriale diversifiée, par la création d'emplois, et l'impulsion de nouvelles dynamiques économiques et commerciales (chantier insertion, pépinière, poulailler) ;
- L'utilisation de techniques, de matériaux et de dispositifs propres à l'éco-jardinage et à l'éco-aménagement ;
- Le traitement des déchets à travers la collecte sélective des déchets, le tri, le recyclage, le compostage, etc. ;
- L'embellissement du cadre de vie, et des espaces naturels comme trame support de la biodiversité (collaboration avec les services espaces verts et biodiversité) ;

⁴⁶ <https://www.geo.fr/environnement/ecoquartier-environnement-developpement-durable-45637>

⁴⁷ Cf. Schéma gouvernance locale ci-dessus.

- Une politique de mixité et d'intégration sociale favorisant le mélange de toutes catégories de populations ;
- L'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR).

Enfin, une gouvernance où la participation à la vie du quartier, l'information et la formation des différents acteurs permettent que les principes et innovations des jardins partagés soient compris, acceptés et intégrés dans les pratiques et les gestes quotidiens de tous les habitants et acteurs du territoire.

IV.2.2 Les points d'appuis à un engagement sociétal participatif

- A l'externe de l'AACS : Vers une approche de la mixité par l'espace

L'étude de la trajectoire des jardins partagés à Martigues a permis d'identifier une évolution des enjeux sociaux des jardins à des enjeux écologiques. La prise de conscience de cette évolution semble être un facteur-clé expliquant la considération des jardins en tant qu'objet politique. Au regard de la politique nationale de développement durable qui se déploie à partir du ministère de la transition écologique, l'engagement des collectivités territoriales nécessite l'intégration de différents niveaux d'enjeu dans des réalisations concrètes.

Le repérage de ces principaux domaines d'enjeux dans les différents entretiens et l'analyse documentaire a permis de mettre en évidence d'une part, les mécanismes d'intégration des jardins partagés de l'AACS dans la ville, au travers des actions de la municipalité de Martigues, et d'autre part leurs limites :

- *L'intégration spatiale* : Création et l'implantation des jardins à la demande des citoyens relayée par l'AACS (foncier, humain et technique), essentiellement dans les quartiers politiques de la ville et en veille.

- *L'intégration sociale* : L'objectif de mixité sociale et du vivre ensemble est posé dans le programme municipal et le contrat de ville (amélioration du cadre de vie et rénovation urbaine, cohésion sociale, développement économique et emploi) - Lien technique hebdomadaire entre le porteur de projet et le service des développements des quartiers.

- *L'intégration environnementale* : Inscription des jardins dans le fonctionnement du service biodiversité de la ville par l'intermédiaire d'un technicien – Cette fonction centrale repose sur une seule personne- pas de catalogue de ressources en foncier.

- *L'intégration politique* : Stratégie de développement des jardins à tous les quartiers prioritaires, inscrit dans le programme municipal.

L'enjeu, ici et maintenant, est de mutualiser le potentiel d'une manière de faire à des ressources de la municipalité en termes de foncier, d'investissent pour l'aménagement des

jardins et des parcelles mixtes de convivialité et d'agroécologie. La coordination de ces différents niveaux d'enjeux s'impose comme une instance incontournable du développement durable et territorial favorisant le retour du rapport à la nature en ville, tout en tenant compte des enjeux économiques, sociaux, et environnementaux. « Pour que cette entrée en politique des jardins participe, à leur échelle, à la résolution de diverses problématiques posées par la crise systémique actuelle, une crise plurielle, tout comme les facettes d'une activité jardinière multifonctionnelle »⁴⁸, les jardins portés par l'ACCS devraient se décloisonner des quartiers dits prioritaires. Il s'agirait maintenant pour l'avenir de penser la mixité par l'espace.

- A l'interne de l'AACS : Vers une approche de la mixité par la mobilité

L'origine d'émergence des jardins dans des contextes de crises économiques et sociales, réactualise leurs utilités sociales dans le contexte de crise sanitaire actuelle. La question de la multiplicité de leurs formes d'organisation socio-spatiale possibles (parcelles individuelles, collectives, mixtes), posée par de nombreux acteurs du développement territorial, ne doit plus être un enjeu mais un choix d'offre de services multiples, vécu comme l'enrichissement d'un terreau fertile à l'innovation et à la participation. En effet, la capacité des jardins à apporter des réponses concrètes de proximité à des situations de précarité et d'isolement en fait un outil favorable au tissage du lien social. Cependant les questions alimentaires, de mieux manger, et d'écologie concernent tout le monde. Or, l'accessibilité à des espaces de jardinage lieu d'expérimentation et d'exemplarité en ville n'est pas suffisante. Ce qui engage à penser la mixité en termes de mobilité des participants.

IV.3 Deux scénarii - axes de positionnement stratégique de l'association

IV.3.1 Scénario 1 : Stratégie de Pérennisation

- A court terme :

L'association peut rester dans sa politique de gestion sur un périmètre constant dont elle maîtrise les actions menées.

Par contre, il apparaît essentiel à la stabilisation de :

- Rénover sa gestion des adhérents pour permettre plus de partage au sein de la ville.
- Imaginer et proposer une rotation de l'usage des parcelles en fonction du rythme des saisons sur une temporalité de 18 mois pour avoir un cycle complet de végétation. Cela permettrait des échanges entre les anciens usagers de la parcelle et les nouveaux, contribuant à

⁴⁸ Dossier Vers une mise en politique des jardins collectifs urbains. Approche comparée de deux trajectoires municipales à Montpellier et à Lisbonne. Guilhem Mousselin and Pascale Scheromm <https://doi.org/10.4000/articulo.2685>

augmenter le nombre de bénéficiaires. Les anciens, les nouveaux et les futurs peuvent échanger sur l'évolution de la parcelle.

- Ouvrir les jardins à l'organisation d'événements réguliers tout au long de l'année. Cela augmenterait l'offre en termes de partage favorable à la mixité sociale et aux relations intergénérationnelles.

- Elaborer un support co-construit, référentiel de compétences du jardinier, adossé à un système de parrainage. Une réflexion reste à conduire sur ce point pour délester les habitants jardiniers des tâches de régulation tout en tenant compte de la visée d'autogestion.

Ces différents niveaux d'actions renforceraient la logique d'action de l'éducation populaire, chère à l'association en mettant en avant l'émancipation des jardiniers.

- A moyen terme :

L'association peut solliciter une réflexion collective autour des deux axes de perspectives de développement.

Chacun des groupes d'acteurs fait face à des enjeux qu'ils ne peuvent affronter seuls, ils ont besoin des autres pour affûter les enjeux actuels et avenir. Il est nécessaire de créer une nouvelle dynamique avec des objectifs concertés en amont. Aujourd'hui les questions de développement durable et de biodiversité impactent tout le monde et concerne tout le monde. Il n'y a pas de raison que le potentiel que représente les jardins partagés en matière de mises en pratiques de valeurs durables et éco citoyennes concernent essentiellement les quartiers prioritaires et en veille de la ville. Ainsi, l'enjeu serait de changer le logiciel en raisonnant le développement des jardins et leur gestion :

- *A partir d'une mixité par l'espace* : il s'agirait de maintenir et de développer de nouveaux jardins en repérant des espaces verts dans la ville, en visant plus de visibilité et d'accessibilité. L'aménagement sur des espaces publics nécessiterait d'être un axe d'échanges pour évaluer la pertinence et les conditions de faisabilité. Il s'agira donc de mettre en lien différentes catégories d'acteurs sur des espaces communs, avec des compétences multiples.

- *A partir d'une mixité par la mobilité* : il s'agirait de favoriser la circulation des jardiniers et des non-jardiniers sur des espaces - lieu de vie, représentant « des micros-pôles d'expérimentations et d'exemplarités », marqueur d'un changement de regard puis de posture (lieu de jardinage, de rêverie, de partage de gestes communs éco-citoyen - composteurs collectifs). Elle devra intégrer d'autres modalités d'organisations, tenant compte d'un nouvel objectif de penser ces espaces comme des lieux d'exemplarités, ouverts et accessibles à tous.

In fine, il s'agira de définir en amont des objectifs communs dans un cadre sécurisé et sécurisant.

Pour la gestion et l'organisation, ces micros-pôles seraient pensés comme des tiers lieux⁴⁹, objet commun modélisant la vision et la mise en action sur une micro échelle de la ville durable de demain. La participation, la coordination de tous sur un périmètre sécurisé et sécurisant, mais pouvant admettre toutes formes de jardinage, prétexte au vivre ensemble et favorable à un engagement participatif et démocratique de tous.

Point d'attention : assurer la transversalité n'est pas le rôle de l'association au regard des enjeux sociétaux et des orientations des politiques publiques.

IV.3.2 Scénario 2 : Stratégie de Développement

Pour des raisons de faisabilité, nous n'avons pas affiné la dimension économique. Nous avons estimé que cet aspect méritait une étude à part entière afin d'évaluer les conditions propices à l'économie solidaire et l'insertion professionnelle. Cependant en s'appuyant sur son tryptique social d'éducation populaire, environnemental et économique des ateliers de chantier d'insertion à travers le support des jardins partagés :

- A long terme :

L'association pourrait proposer de sélectionner des espaces cultivables au sein de la ville, sur des quartiers ouverts et dynamiques pour implanter des jardins de l'agriculture urbaine à des fins alimentaires. Ceci en concertation avec les parties prenantes de la ville, les élus et les services compétents au sein d'un comité de pilotage.

Ce serait l'opportunité d'améliorer son offre de service en matière d'insertion sociale, par une entrée dans un système d'économie circulaire. Il s'agirait là de matérialiser le traitement de la question de la transition alimentaire.

La gestion globale de ces nouveaux espaces devra être pensée en termes de lieux d'expérimentations, ce qui est déjà le cas pour les jardins partagés. En ce sens, le modèle des espaces test développés dans le domaine agricole pourrait être inspirant et sécurisant en proposant un accompagnement au porteur de projet, qui pourrait être l'AACS.

⁴⁹ <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/tiers-lieux> Pour pallier l'isolement et dynamiser leur territoire, des citoyens créent depuis des années des tiers lieux afin de développer le «faire ensemble » et retisser des liens. Ces lieux sont des acteurs centraux de la vie de leurs territoires. Leurs activités, bien plus larges que le coworking, contribuent au développement économique et à l'activation des ressources locales.

CONCLUSION : Cultiver ensemble le territoire de demain

Depuis 2011, l'AACS avait misé sur la création des jardins collectifs partagés qui a été fructueuse comme le prouve l'ouverture de six jardins en 10 ans et la perspective de trois nouveaux à venir. Cette étude de terrain questionnait le potentiel des jardins partagés en termes de perspective de pérennité et de développement de ce projet, au regard de la participation des habitants et du contexte du territoire. Ainsi, leur dynamique créative apparaît comme un atout de l'AACS et une opportunité pour la municipalité, ce qui amène à modifier les pratiques.

La thématique s'est avérée très riche et complexe, car au-delà d'être inscrite dans des enjeux importants et multiples de notre société, elle a été dense au niveau de la matière à aborder. Toutes les problématiques n'ont pu être traitées, la motivation qu'inspirait ce travail d'enquête a dû en effet se confronter à la réalité de terrain, qui nous a conduit à faire des choix et à ajuster nos ambitions. Aussi, méthodologiquement et à travers ce travail collectif, nous avons tenté de répondre au mieux à la commande, sans prétention d'exhaustivité. Mais avec l'intention de donner des éléments d'ouverture favorables à la réflexion et l'appropriation collective de la problématique centrale de : *Comment construire collectivement la ville durable de demain ?*

Perspective dans laquelle l'AACS, à travers cette étude montre qu'elle possède des atouts certains, pour s'inscrire de façon pertinente dans la dynamique de changement de « logiciel » vers une démarche de développement durable.

En effet, la transition environnementale concerne de plus en plus de nouveaux secteurs dont l'animation socio culturelle et celle engagée par l'AACS est effective dans le domaine de la vie associative et collective.

Du point de vue de l'ingénierie sociale, il reste à intégrer la logique de co gouvernance qui engage mieux le secteur associatif dans une dynamique de développement social local. Cela constitue une réponse à la complexité des enjeux multidimensionnels autour des jardins partagés. Car c'est précisément le secteur de l'animation socio-culturelle à Martigues, en raison de son expertise, sa proximité, son déploiement géographique qui favorise la compréhension des besoins des habitants et surtout qui peut favoriser une transition participative.

Table des matières

INTRODUCTION.....	1
I. CONTEXTUALISATION DE LA COMMANDE	2
I.1 Rappel de la commande	2
I.2 Les Centres sociaux et les Maisons de quartier au sein de l’AACS	2
I.2.1 AACS - Historique et organisation	2
I.2.2 Les centres sociaux et maisons de quartier de l’AACS : mission et public	3
I.3 Les jardins collectifs – les jardins partagés : Une histoire ancienne – des enjeux actuels	4
I.3.1 Définition et histoire des jardins collectifs	4
I.3.2 Cadre réglementaire des jardins collectifs	4
I.3.3 Cadre des politiques publiques	5
I.4 L’AACS – une gestion locale des jardins partagés.....	6
I.4.1 Configuration territoriale	7
I.4.2 Les objectifs visés des jardins partagés selon l’AACS	7
I.4.3 La gestion	8
II. ACCOMPAGNER A UN RETOUR D’EXPERIENCE – DEMARCHE METHODOLOGIQUE DE L’ETUDE.....	9
II.1 Problématique et enjeux	9
II.2 Le jardin comme outil de développement social local	9
II.3 Les étapes du retour d’expérience – méthodologie d’intervention.....	11
II.3.1 La phase exploratoire et préparatoire	11
II.3.2 La phase d’investigation	12
II.3.3 La phase de valorisation des données	13
II.3.4 La phase de restitution	14
III. CONSTATS ET RESULTATS - VALORISER L’EXPERTISE DES ACTEURS	15
III.1 Ecosystème des conditions de réussite du projet « jardins partagés »	15
III.1.1 Les modalités propices à la mise en œuvre	15
III.1.2 Les conditions de réussite de la mise en œuvre par l’AACS	16
III.2 Recueillir la parole des acteurs pour une expertise partagée.....	18
III.2.1 Les jardiniers : le public - clé du projet	18
III.2.2 Expertise et regards croisés de l’ensemble des acteurs mobilisés	20
III.2.3 Leur vision du modèle idéal : un jardin accessible et écologique	22
III.3 Etat des lieux de l’offre de service actuel de l’AACS : les leviers et les freins	24
III.3.1 L’offre de service des jardins partagés à Martigues	24

III.3.2 Identification de trois pôles de compétences	25
IV. PERSPECTIVES ET PRECONISATIONS DE POSITIONNEMENT STRATEGIQUE – DEUX SCENARII	28
IV.1 Un retour d’expérience positif - des enseignements et des perspectives	28
IV.2 Perspective d’intégration politique des jardins partagés de l’AACS – un projet de territoire support de transition des enjeux actuels et à venir	29
IV.2.1 Les enjeux de Co-gouvernance	29
IV.2.2 Les points d’appuis à un engagement sociétal participatif	31
IV.3 Deux scenarii - axes de positionnement stratégique de l’association	32
IV.3.1 Scénario 1 : Stratégie de Pérennisation	32
IV.3.2 Scénario 2 : Stratégie de Développement	34
CONCLUSION : CULTIVER ENSEMBLE LE TERRITOIRE DE DEMAIN	35

BIBLIOGRAPHIE /SITOGRAPHIE

Education populaire

- <https://www.cairn.info/vocabulaire-des-histoires-de-vie-et-de-la-recherch--9782749265018-page-209.htm>
- <https://www.education-populaire.fr/definition/>
- Rapport : L'EDUCATION POPULAIRE - UNE EXIGENCE DU 21E SIECLE -
Projet d'avis du Conseil économique, social et environnemental 2019 - JOURNAL
OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE Mandature 2015-2020

Centre sociaux

- Circulaire Cnaf 2012-013 relative aux agréments des structures de la vie sociale -
https://www.caf.fr/sites/default/files/circulaire_cnaf_relative_a_lanimation_de_la_vie_sociale.pdf
- Observatoire national des centres sociaux et des lieux de vie sociales 2019 – SENAC –
Un regard partagé par la CAF et la FNCS

Jardins partagés

- Des jardins ouvriers au jardinage de rue : pour une géohistoire des jardins collectifs à
Marseille Jean Noël Consalès <https://doi.org/10.4000/insitu.19252> Consulté le 4
Novembre 2020
- https://www.plante-et-cite.fr/projet/fiche/48/jassur_jardins_associatifs_urbain consulté
le 2 juin 2021
- <http://revesurbains.fr/atelier-vegetaliser-un-espace-public/> consulté le 7 Juin 2021
- Vidéo : <http://www.saluterre.com/medias/> Entretien avec Eric Prédine sur le
mouvement des jardins partagés - enregistré lors de la semaine du
développement durable 2009 au jardin « Le poireau à Gilles » (Paris, près de la gare
de l'Est).
- Charte des jardins partagés (<http://jardinspartages.org/IMG/pdf/JTSE-leger.pdf>)
- Proposition de loi du Sénat du 14 Octobre 2003 relative aux jardins collectifs :
<https://www.senat.fr/dossier-legislatif/pp101-368.html>

Développement durable – Transition écologique :

- <https://journals.openedition.org/developpementdurable/10726?gathStatIcon=true&lang=fr#tocto2n1> Consulté le 5 juin 2021
- <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1644>
- <https://dicoagroecologie.fr/encyclopedie/agroecologie/>
- <https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques> / La loi n° 2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages. Consulté le 15 Juin 2021
- <https://www.agenda-2030.fr/feuille-de-route-de-la-france-pour-l-agenda-2030/>
- Définition de l'Agence de la transition écologique - <https://www.ademe.fr/expertises/developpement-durable/quest-developpement-durable>
- Rapport « Renforcer l'engagement citoyen pour la transition écologique, solidaire et démocratique en France et dans le monde à horizon 2030 - LE RÔLE ESSENTIEL DE L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ ET À LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE » / Groupe de concertation sur l'Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) – Nov. 2020

Développement social Local – Cohésion sociale

- Denieuil, Pierre-Noël. « Développement social, local et territorial : repères thématiques et bibliographiques sur le cas français [1] », *Mondes en développement*, vol. 142, no. 2, 2008, pp. 113-130.
- Comment mobiliser des acteurs autour d'un projet de développement social local
Denis LA MACHE Docteur en sociologie au LADYSS/ Capsule vidéo
<https://youtu.be/qTX5N5rw04Y> Consulté le 30 Octobre 2020
- <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/politiques-publiques> Consulté le 15 Novembre 2020

Méthodologie

- *Tout le savoir*. BLANCHET, A., GOTMAN, A. (2015, 2^{ème} édition), 128p.
- *L'entretien*, Malakoff : Armand Colin, 126p.

RESSOURCES UTILES

Documents pratiques à télécharger

<http://jardinspartages.org/IMG/pdf/JTSE-leger.pdf>

Charte du Jardin dans Tous Ses États

Les valeurs que nous partageons, les principes et objectifs du réseau du Jardin dans tous ses états. Document indispensable, à diffuser autour de vous.

<http://jardins-partages.org/spip.php?page=publications>

Le Jardin des Possibles

Un document pour aider les porteurs de projet et les animateurs de jardins partagés et pédagogiques dans leur démarche.

- les étapes clés du montage de projet déclinés selon six scénarios

- 20 fiches proposant des pistes de réflexion et d'action.

Collectif JTSE et Ecole et nature.

L'Argumentaire

"L'argumentaire" est un outil de promotion des activités de jardins destiné aux porteurs de projet. Dans ce recueil, les arguments phares pour la création de jardins, notamment dans nos espaces urbanisés, sont réunis afin d'appuyer vos actions auprès de décideurs, d'élus ou de partenaires.

Education à l'environnement

Guide méthodologique

Dans le cadre du Réseau Ecole et Nature, en partenariat notamment avec la Fondation de France, ce document est destiné à donner des pistes, et quelques repères.

Jardinage et développement social

Du bon usage du jardinage comme outil d'insertion sociale et de prévention de l'exclusion

Le guide méthodologique sur ces jardins, de type familial ou collectif, apporte des repères pratiques et concrets dans la façon d'aborder le sujet.

Acteurs ressources

Le Jardin dans Tous Ses États courriel : contact@jardins-partages.org site : www.jardins-partages.org

Correspondants régionaux :

SUD EST Réseau des Jardins Solidaires Méditerranéens 4, Cours de la République, BP 20017
13350 Charleval - tél. : 09 63 24 55 57 courriel : contact@reseaujsm.org

Appels à projets

- Plan de relance mesure soutien aux jardin partagé

Les aides seront accordées rapidement au niveau local pour des **investissements matériels** (outils de jardinage, fourniture et pose d'équipements) et **immatériels** (prestations d'ingénierie, études de sols), avec possibilité de prestations annexes de formation, d'accompagnement du porteur pour aide au lancement et à la consolidation du projet.

- **ANACT : Appel à projets - « Accompagner les transitions écologiques, économiques et sociales »**

Le Fonds pour l'amélioration des conditions de travail (Fact) lance un appel à projets pour soutenir les transitions écologiques, économiques et sociales de structures privées ou publiques.

<https://www.anact.fr/accompagner-les-transitions-ecologiques-economiques-et-sociales>

Date limite **17 septembre 2021**

TABLE DES ANNEXES

Annexe 1 : Schéma du système d'acteurs du projet des jardins partagés

Annexe 2 : Charte nationale des jardins partagés

Annexe 3 : Tableau logique de l'étude

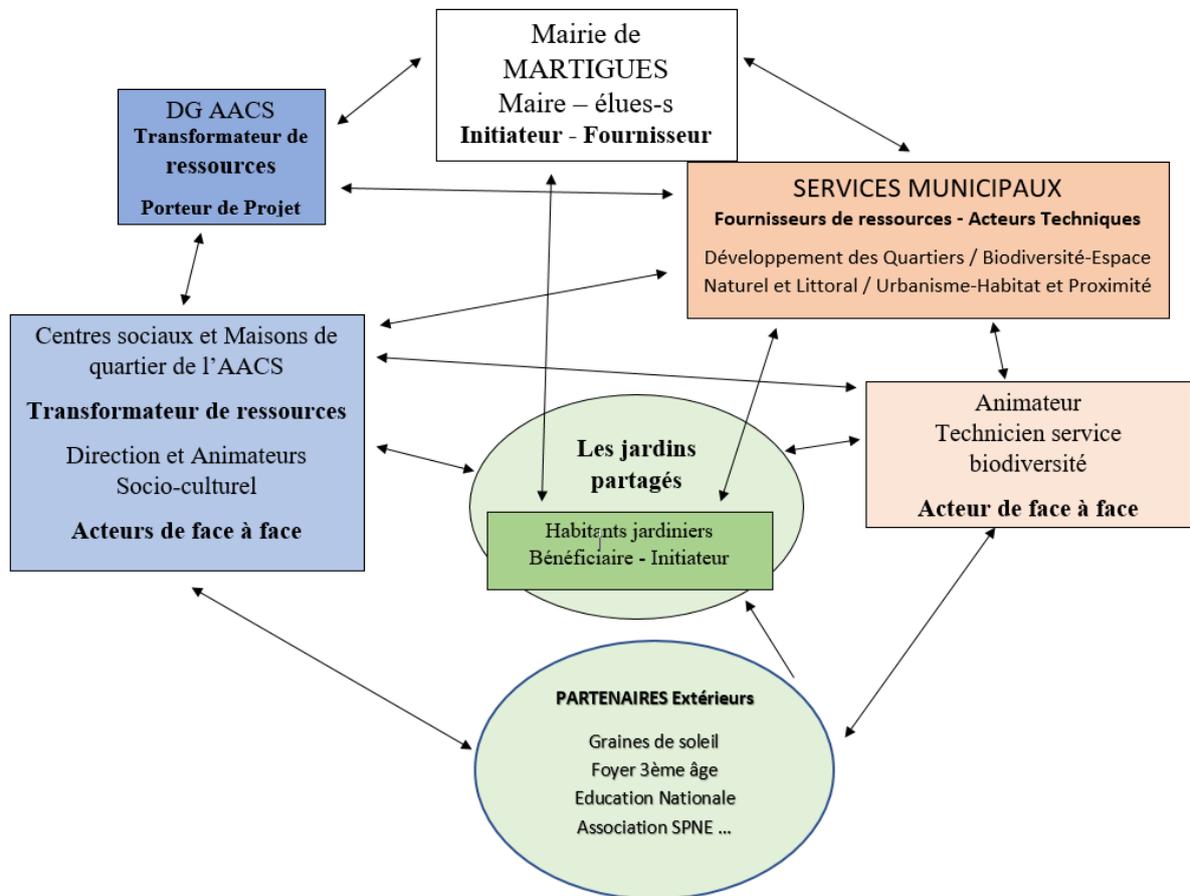
Annexe 4 : Grille d'entretien semi-directif itinérant

Annexe 5 : Grille d'entretien semi-directif

Annexe 6 : support AG AACS - Synthèse des résultats de l'étude

Annexe 7 : Tableaux des regards croisés des acteurs sur leur expérience des jardins partagés

Annexe 1 : schéma du système d'acteurs du projet des jardins partagés



CHARTE DU JARDIN DANS TOUS SES ÉTATS: LA TERRE EN PARTAGE

LES VALEURS QUE NOUS PARTAGEONS

À l'occasion du premier forum national «Jardinage et citoyenneté: le jardin dans tous ses états», qui s'est déroulé à Lille les 23 et 24 octobre 1997, des acteurs associatifs, institutionnels, politiques et professionnels ont échangé des expériences de jardins aux expressions diverses, mais porteuses de valeurs communes d'échange, de créativité, de solidarité entre les communautés et de liens retrouvés avec le monde vivant.

Poursuivant la dynamique enclenchée par ce temps fort d'échanges, les acteurs de ce réseau partagent et soutiennent les valeurs communes à ces actions:

- › Pour le **RENFORCEMENT DE LIENS SOCIAUX**, là où les conditions d'existence ont contribué à distendre les mailles de la vie sociale, de l'entraide et du dialogue
 - › Pour que les citoyens, sans aucune discrimination culturelle, ethnique ou sociale, puissent **S'APPROPRIER LEUR CADRE DE VIE** quotidien et l'enrichir
 - › Pour **DONNER UN POINT D'APPUI AUX PERSONNES EN DIFFICULTÉ** aux fins de retrouver utilité sociale et dignité, en ayant la possibilité de participer à un travail productif qu'il soit monétaire ou non
 - › Pour nouer des liens généreux autant que respectueux avec la Terre et le monde vivant, et **AGIR DE FAÇON RESPONSABLE**
 - › Pour le plaisir de créer, de goûter, de partager, comme de **NOUVELLES FORMES DE LIBERTÉ ET D'AUTONOMIE**
-

QUELQUES PRINCIPES D' ACTIONS DANS LA MISE EN OEUVRE

Un jardin, c'est avant tout un projet. Dans ce sens, nous soutenons les principes suivants :

- ▶ La **DIVERSITÉ DES OBJECTIFS** contribue à la richesse des projets : écologiques, sociaux, culturels, éducatifs, artistiques, paysagers, thérapeutiques, etc., valorisent au mieux les atouts du jardin.
- ▶ La diversité des publics et des usagers favorise la rencontre, les échanges, l'entraide : la **MIXITÉ SOCIALE, CULTURELLE** et **GÉNÉRATIONNELLE** des acteurs, facilite l'intégration des habitants d'origine étrangère, l'adaptation aux publics en difficulté...
- ▶ La **CONCERTATION** est la base indispensable de tout projet. Elle doit impliquer les habitants, les futurs usagers et les intervenants sociaux, élus, techniciens, associations... Cette concertation doit s'attacher à faire ressortir la diversité et l'évolution des besoins, y compris ceux des enfants, des plus démunis et des moins intégrés culturellement, et éviter le clé en main et le pré-pensé.
- ▶ L'aménagement doit intégrer le besoin des jardiniers de s'approprier leur jardin, les **SPÉCIFICITÉS DU TERRITOIRE** et le **MODE DE VIE DES USAGERS**.
- ▶ La **SOUPLESSE ET L'ÉVOLUTIVITÉ DES PROJETS** sont garants de leur pérennisation et de leur cohérence avec leur contexte social, culturel, environnemental, économique et éducatif.

UNE QUALITÉ DE MISE EN ŒUVRE

Dans la mise en œuvre des projets de jardins, quelles que soient leurs formes, nous nous engageons à promouvoir :

- ▶ La **GESTION PARTICIPATIVE** : elle organise des échanges entre les acteurs, prend en compte les souhaits, désirs et contraintes, s'efforce de faire place à la diversité des points de vue. Les règles d'accès et de fonctionnement sont définies collectivement.
-

- › **L'ANIMATION** : elle permet la pérennisation et l'évolution des projets. Elle est assurée par des personnes reconnues des acteurs, attentives à écouter la parole de tous et capables de comprendre et de guider les pratiques de chacun.
- › Le **RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT** : il est assuré par la mise en œuvre de modes de gestion et de pratiques culturelles favorisant la biodiversité (sauvage ou domestique), respectueuses du vivant, intégrant une gestion écologique des cycles naturels, de l'eau et des déchets.
- › **L'INTÉGRATION PAYSAGÈRE DES JARDINS** : elle doit être recherchée, par la qualité des aménagements et des constructions (favorisant notamment l'auto construction dans de bonnes conditions), la prise en compte des caractéristiques environnementales des sites, la gestion et la mise en valeur des paysages...

Le **JARDIN DANS TOUS SES ÉTATS (JTSE)** est le nom d'une dynamique d'échanges entre les porteurs de projets de « jardins partagés » et leurs partenaires associatifs, politiques et institutionnels.

Ces jardins sont divers, mais portent des valeurs communes de partage, de créativité, de solidarité entre les communautés, d'aide aux personnes en difficultés, de liens retrouvés avec le monde vivant, de respect de notre environnement...

En cultivant la terre, ce sont les solidarités nouvelles, les échanges, l'épanouissement personnel, le respect du monde vivant, le bien-être que l'on irrigue, que l'on amende comme le terroir d'un nouveau développement humain et durable.

Les pratiques des jardins dans tous leurs états s'incarnent largement dans l'intelligence plus souriante du partage, des tentatives nouvelles, du développement des idées neuves. Elles participent en cela à donner le goût du mieux-vivre que nous voulons pour demain.

Annexe 3 : Tableau logique de l'étude

OBJECTIF GENERAL	OBJECTIF OPERATIONNEL	ACTION	ETAT	INSTANCE
			ECHEANCE 2021	
REALISER UN RETOUR D'EXPERIENCE DES JP DE L'AACS A MARTIGUES	Recueil des données nécessaires	Identification des acteurs ciblés	FAIT	Equipe projet d'étude
			JANVIER	
		Elaboration des outils d'enquête	EN COURS	Equipe projet d'étude
			JANVIER	
		Validation du projet d'étude	A FAIRE	Comité de pilotage
			JANVIER	
		Mise en route du projet d'étude	A FAIRE	Comité de suivi
		FEVRIER		
	Organisation des entretiens individuels	A FAIRE	Equipe projet d'étude	
		MARS		
	Animation de séances collectives	A FAIRE	Equipe projet d'étude	
		MARS		
	Formalisation des données recueillies	A FAIRE	Comité de suivi	
		AVRIL		
	Analyse des données recueillies	Définition de la méthode de tri et d'analyse	EN COURS	Equipe projet d'étude
			JANVIER	
		Identification des constats/résultats	A FAIRE	Equipe projet d'étude
		AVRIL		
	Valorisation et restitution des données	Formalisation des constats/résultats	A FAIRE	Comité de suivi
			MAI	
Définition des axes de développement		A FAIRE	Equipe projet d'étude	
		MAI		
Elaboration d'un rapport écrit		A FAIRE	Equipe projet d'étude	
	JUIN			
Validation de l'étude	A FAIRE	Comité de pilotage		
	JUIN			
Retranscription générale	A FAIRE	Tous		

Annexe 4 : Grille d'entretien semi-directif itinérant

Vous êtes : Un homme Une femme

Une structure laquelle ?

Votre âge :

1. Connaissez-vous les jardins partagés ?

Si oui Avez-vous déjà participé à un jardin partagé à Martigues ? Si oui lequel :

Depuis combien de temps :

2. Si non Selon vous, un jardin partagé c'est plutôt :

Une parcelle où vous planteriez vous-même vos fruits et légumes, pour votre consommation.

Une parcelle où, vous et les autres membres du jardin, cultiveriez ensemble les plantations et partageriez la récolte.

Une parcelle pour l'insertion sociale, l'enseignement ou à but éducatif, thérapeutique (association, établissement

3. Quels sont les raisons qui vous font participer à un jardin ou qui vous donneraient envie d'y participer ?

Apprentissage de la culture des légumes et/ou des fruits

Approfondissement de mes connaissances

Besoin alimentaire

Envie de profiter d'un jardin d'ornement, de fleurs

Envie de pratiquer une activité de plein air, de détente, de bien-être

Souhait de rencontrer d'autres habitants, de convivialité et profiter d'événements

Action écologique

Autre : _____

4.. Si vous n'êtes pas intéressé, pouvez-vous nous indiquer pourquoi ?

J'ai déjà un potager chez moi

Je préfère aller au supermarché

Je n'ai pas de moyen de transport

Je ne sais pas jardiner

Autre : _____

5. Combien de temps seriez-vous prêt à vous investir chaque semaine en moyenne ?

Moins d'une heure

1 à 2 heures

2 à 6 heures

Plus de 6h

6. Pour vous, quel serait le lieu le plus propice ?

Dans le centre Oui Non

A moins d'1 km de mon lieu de résidence

Oui Non Si oui lequel :

En périphérie de Martigues Oui Non si oui, précisez lieu ?

7. Au-delà du jardinage auriez-vous envie de vous impliquer dans la gestion d'un jardin ?

Oui Non

Si oui, comment (plusieurs réponses possibles) :

Entraide

Gestion administrative

Organisation logistique (maintenance du lieu et organisation des espaces)

Organisation d'évènements (fêtes, ateliers, bourse d'échanges...)

Autre : _____

Si vous souhaitez recevoir les nouvelles concernant l'avancée du projet,

Merci de laisser votre mail :

Si vous souhaitez être associé et participer au projet,

Nom et Prénom :

Adresse (N°, rue, village) :

Annexe 5 Grille d'entretien élu (e,s)

Annexe 5 Grille d'entretien élu (e,s)		
<p>Début de l'entretien : (date)</p> <p><u>Question de départ</u> : Quel regard portez-vous sur les jardins partagés de la ville de MARTIGUES</p> <p><u>Thème abordé</u> : Place des jardins partagés collectifs dans la politique municipale / Apport-difficultés-perspectives et fonctionnement des jardins</p> <p>Vision du Jardin idéal</p> <p>Profession initiale : Quartiers - Jardins d'intervention</p>		<p>Fonction / mission :</p> <p>Ancienneté en tant qu'élus - dans la délégation :</p>
Objet de l'entretien	Sous thèmes	Commentaires
<p>Identifier l'implication politique ainsi que les enjeux des jardins, au regard du programme municipal</p>	<p>Pourriez-vous nous décrire la mise en place des jardins dans la ville de Martigues (contexte, évolution, acteurs, organisation). Que pensez-vous de l'animation des jardins ?</p> <p>De quelle manière la mise en œuvre des jardins répond-elle aux enjeux environnementaux ?</p> <p>Quelle est la place des jardins dans la labellisation de Martigues « ville jardin »</p> <p>Quelles sont vos liens avec les autres élus/ les techniciens/ les bénévoles concernant ce support d'intervention sociale ?</p> <p>Pensez-vous que le jardin est un rôle social (mixité sociale, intergénérationnel, mixité de genre...) ?</p> <p>Pensez-vous que le jardin soit un support pour l'insertion professionnelle ?</p> <p>Pensez-vous que le jardin est un rôle social (mixité sociale, intergénérationnel, mixité de genre...) ?</p> <p>Pensez-vous que les jardins aient un impact dans la vie et le parcours des participants ?</p> <p>De quelle manière prenez-vous en compte les souhaits des habitants ?</p> <p>Quelle expérience tirez-vous de l'utilisation de ce support d'intervention Sociale ?</p> <p>Pensez-vous que le jardin participe-t-il à la santé des habitants ?</p> <p>De quelle manière pensez-vous que le jardin participe à l'équilibre alimentaire des habitants ?</p> <p>Pensez-vous que les légumes de certains jardins de Martigues soient propices à la consommation ?</p> <p>Etes-vous favorables à une évaluation des risques sanitaires liés à la consommation des légumes de certains jardins ?</p>	

**Annexe 5 : Grille d'entretien habitants-bénévoles-adhérents /
directeurs / techniciens-animateurs**

<p>Date de l'entretien : Question de départ : : Que pensez-vous des jardins partagés</p> <p>Thèmes abordés : La vie au jardin, au centre social et au quartier Apport-difficultés-perspectives et fonctionnement des jardins Vision du Jardin idéal</p> <p>Fonction - Mission : Ancienneté : Jardin d'intervention :</p>		<p>Statut : Ancienneté au jardins : Habitant du quartier : Adhérent au centre social ./.</p>
Objet de l'entretien	Sous thèmes	Commentaires
<p>Identifier le savoir expérientiel et le vécu liés à la participation au jardin partagé</p>	<p>Quelle expérience avez-vous des jardins partagés ? Sa création, son évolution ? Pourriez-vous nous décrire la mise en place du jardin et son fonctionnement, contexte, évolution, acteurs, Organisation).</p> <p>Que pensez-vous de l'animation du jardin ?</p> <p>Quelles difficultés avez-vous repérées dans l'animation des jardins ?</p> <p>Quels facteurs favorables avez-vous repérés dans l'animation des jardins ?</p> <p>Etes-vous satisfait de votre participation au jardin collectif ?</p> <p>Pourquoi participez-vous au jardin collectif ?</p> <p>Qu'attendez-vous du jardin partagé ?</p> <p align="center">Dimension collective</p> <p>Que représente le jardin partagé dans la vie du quartier ? Quel rôle joue le jardin collectif dans la vie du quartier ?</p> <p>Pensez-vous que le jardin ait un rôle social ?</p> <p>Le jardin est-il un endroit idéal pour rencontrer d'autres personnes ?</p> <p align="center">Dimension écologique</p> <p>Pensez-vous que le jardin ait un lien avec l'écologie ?</p> <p>Est-ce qu'il peut y contribuer ?</p> <p align="center">Dimension politique</p> <p>Quelles sont vos liens avec les autres acteurs ? (Élus/ bénévoles / techniciens/ adhérents/ partenaires ?</p> <p align="center">Dimension sanitaire et alimentaire</p> <p>Pensez-vous que le jardin participe-t-il à la santé des habitants ?</p> <p>De quelle manière pensez-vous que le jardin participe à l'équilibre alimentaire ?</p>	<p>Niveau et support à la participation</p> <p>Points positifs-négatifs</p> <p>Perspectives</p> <p>la mixité sociale ? le lien intergénérationnel ? la mixité de genre ?</p> <p>Système d'acteurs</p>

ANNEXE 6 : SUPPORT AG AACS – SYNTHÈSE RESULTATS DE L'ETUDE

LES JARDINS PARTAGES DE L'AACS :
UN OUTIL D'ACCOMPAGNEMENT PARTICIPATIF AUX ENJEUX DE TRANSITION

ETUDE REALISEE PAR L'EQUIPE DE PROMOTION 2018/2021 COLLEGE COOPERATIF

RETOUR D'EXPERIENCE POSITIF :

Des enseignements et des perspectives

Les initiatives de jardins collectifs sont en plein essor. Au-delà de la pratique du jardinage et des objectifs de production de légumes, de nombreuses démarches sociales accompagnent ces projets.

Depuis plus de 10 ans, les jardins partagés de Martigues sont portés par l'Association pour l'Animation des centres sociaux (AACS),

soutenue techniquement par la municipalité. Cette étude, à l'initiative de l'AACS, structure d'éducation populaire, a pour objectif d'apporter des pistes opérationnelles pour pérenniser et/ ou développer des projets innovants d'utilité sociale, favorisant la participation des habitants, dans une dynamique de territoire.

Plus largement, elle interroge le rôle des acteurs locaux dans l'enjeu très actuel de transition écologique.

L'enquête conduite auprès de 69 jardiniers réels et potentiels, ainsi qu'une

trentaine d'entretiens réalisés auprès des acteurs du territoire (élus, agents services municipaux et personnel AACS) a mis en évidence que les jardins partagés constituent un outil pérenne. Son expérience de plus de 10 ans valide les attendus des objectifs fixés de l'association et répond

VERS UNE MIXITE
PAR L'ESPACE ET
PAR LA MOBILITE

aux besoins des habitants tout en étant en cohérence avec les enjeux en matière d'éco-citoyenneté. Cela fait des jardins

des espaces d'actions et d'expérimentations.
L'AACS :

↳ Un **potentiel** à travers ses trois pôles de compétences :
Accompagner à l'engagement participatif, au changement et à l'émancipation.

↳ Des **perspectives** en matière d'intégration politique des jardins partagés à

Martigues comme support de transition des enjeux de développement durable actuels et à venir.

Deux scénarii - axes de positionnement stratégique de l'association :

Scénario 1 - Stratégie de Pérennisation

L'association peut rester dans sa politique de gestion sur un périmètre constant pour lesquelles elle maîtrise les actions menées. Elle pourrait rénover sa gestion des adhérents pour permettre plus de partage à l'échelle de la ville et entre générations.

Scénario 2 : Stratégie de Développement

L'association pourrait proposer de sélectionner des espaces verts au cœur de la ville pour implanter des micros pôles d'expérimentations et d'exemplarités favorisant la mixité et la mobilité en décloisonnant son activité.

Cependant, du point de vue de la demande exponentielle et de l'évolution des enjeux, le **constat de limites** nous amène en priorité à répondre à la menace qu'elles représentent en termes :

- D'un essoufflement du renouvellement du public ;
- D'une limite dans la capacité d'accueillir de nouveaux jardiniers ;
- Du cloisonnement des jardiniers dans leur territoire périmètre de lieu de vie ne favorise pas la mixité entre les publics et des parcelles sur les jardins existants.
- Des écarts entre la mesure des enjeux, les objectifs et les moyens techniques et humains mis en œuvre (ETP/jardin).

- Les coopérations internes / externes et la coordination ne sont plus suffisantes.

En prenant en compte l'organisation de l'AACS en îlots sur le territoire de Martigues et en nous inspirant du modèle des « espaces tests agricoles », nous proposons plusieurs **axes de préconisations** s'inscrivant dans une démarche de développement social local :

- Favoriser l'accessibilité, le décroisonnement et la visibilité de l'offre ;
- Développer une agriculture urbaine de proximité, écologique et créatrice d'expériences mixtes.

➤ Favoriser le lien à la nature et à l'activité de jardinage de tous citoyens.

➤ Faciliter la transmission des savoirs.

➤ Sécuriser et expérimenter de nouvelles formes de travail en commun et de coopération entre agriculteurs et avec les citoyens jardiniers ;

➤ Accompagner les professionnels dans l'évolution de leurs pratiques.

**Regards croisés des acteurs -
Leur vision du Jardin
Idéal :**

UN JARDIN
PARTICIPATIF

Accessible pour tous,

Visible par tous

Intégré dans un espace public
lieu de vie

Solidaire

Qui utilise les ressources
naturelles

Esthétique

Écologique

Intergénérationnel (ressources
d'expériences,)

Respectueux de l'équilibre de
la nature, de la biodiversité

Organisation structurée par
réfèrent professionnel

Communiquant

ANNEXE 7 : Tableaux des regards croisés d'acteurs sur leur expérience des jardins partagés (2/1)

REGARDS CROISES DES ACTEURS DU TERRITOIRE : LES APPORTS DU PROJET « JARDINS PARTAGES »

DIMENSION SOCIALE

- Découverte de soi/Valorisation de soi
- Bien-être physique et psychique : vertu apaisante et thérapeutique
- Sentiment de liberté
- Espace de solidarité/Propice à la rencontre
- Sentiment d'appartenance
- Participation à des moments festifs et conviviaux
- Le collectif enrichi : partage des savoirs et « faire ensemble »
- Ouverture sur d'autres activités du CS ou MQ
- Partage de la récolte avec les jardiniers, l'entourage et ponctuellement avec les habitants non adhérents
- Moyen d'expression/ Espace d'expérimentation

- Expérience collective/ Création de lien social
- Solidarité
- Participation citoyenne
- Implication et créativité des habitants
- Support pédagogique et de sensibilisation
- Accès aux droits communs
- Parité et mixité hommes/femmes

- Lieu de ressource, de sociabilisation et de solidarité
- Vecteur de motivation et de confiance en soi
- Sentiment d'utilité sociale/ « Être jardinier »
- Emancipation de l'individu à partir du collectif
- Bénéfices des activités festives
- Equilibre alimentaire/Bien-être/Effet thérapeutique
- Dynamique positive/Apprendre ensemble

- Favorisent le lien social
- Constituent un espace commun d'intérêt et d'intelligence collective
- Créent de la convivialité et du partage

DIMENSION ECOLOGIQUE ENVIRONNEMENTALE

- Outil d'apprentissage et de sensibilisation
- Transformer et enrichir les sols
- Incite à l'économie de proximité
- Respect et conscientisation de la saisonnalité des aliments
- Embellissement des paysages
- Restaurer des espaces en friche
- Accès à une alimentation plus saine et à moindre coût

- Outil pédagogique= approche écocitoyenne
- Respect du processus de culture et de récolte
- Mise en pratique des normes nationales
- Prise de conscience de son environnement
- Modification du rapport à la consommation (circuit court, moins de produits industriels, bio)
- Embellissement du cadre de vie des habitants
- Diversités des outils et des techniques

- Respect de la biodiversité/ produire sans pesticides
- Expérimentation de nouvelles techniques de culture
- Entretien de l'espace collectif/ Beauté visuelle
- Développement des espaces verts sur les espaces urbains

- Pouvoir d'agir des habitants
- Cohérence de la pratique des jardiniers avec leur environnement
- Accès à une alimentation saine et à moindre coût
- Reconnexion à la nature, à la Terre « Terre nourricière »
- Lieu respecté par les habitants extérieurs

DIMENSION ORGANISATIONNELLE

- Prises de décisions de façon collégiale
- L'animation socio-culturelle/technique conjointe
- Acquisition et transmission de savoirs et savoir-faire
- Réactivité de l'animateur technicien
- Soutien et participation de la municipalité
- La délimitation pour créer un espace rassurant (clôture)
- La planification des actions = adhésion
- Présence d'un règlement de fonctionnement

- Amélioration de l'organisation entre services municipaux et AACS depuis 2020
- Présence de divers réunions transversales et régulières
- Proximité entre habitants/associatif/municipalité = source du projet

- Lien étroit entre l'AACS et la municipalité
- Complémentarité des acteurs et « faire ensemble »
- Implication des habitants dans la mise en œuvre = force vive
- Régularité des rencontres entre AACS/Municipalité

- Certaine auto-régulation entre eux
- Présence des animateurs est facilitant
- Faire ensemble = dimension collective et participative

- Jardiniers Adhérents
- Cadres de direction
- Animateurs
- Elus municipaux

ANNEXE 7 : Tableaux des regards croisés d'acteurs sur leur expérience des jardins partagés (2/2)

REGARDS CROISES DES ACTEURS DU TERRITOIRE : POINTS D'AMELIORATION DU PROJET « JARDINS PARTAGES »

DIMENSION SOCIALE

DIMENSION ENVIRONNEMENTALE ET ECOLOGIQUE

DIMENSION ORGANISATIONNELLE

- Développer les rencontres intergénérationnelles
- Favoriser une mixité générationnelle durable

- Accéder à plus d'informations sur la qualité des sols et de l'air
- Mobiliser davantage d'habitants
- Diversifier les projets
- Augmenter les superficies pour permettre au plus grand nombre d'obtenir une quantité d'aliments supérieure

- Favoriser et faciliter l'intégration de nouveaux jardiniers
- Renforcer le lien partenarial
- Prévenir et gérer les tensions entre jardiniers
- Décloisonner/Ajuster règles de fonctionnement
- Faciliter le lien entre les élus et les habitants
- Améliorer la coopération et la coordination entre CS et DQ
- Former/Professionaliser/ Insérer
- Equilibrer besoin et moyen
- Valoriser la gestion participative
- Mutualiser les outils et moyens (niveau communal)
- Partager les savoirs (niveau AACS)/Formation
- Favoriser auto-régulation/Apprentissage autonomie
- Responsabiliser/ Encourager prise d'initiative
- Mise en place de diagnostic partagé avec l'ensemble des acteurs

- Faciliter l'accès à d'autres activités
- Favoriser la mixité sociale
- Rendre plus accessible
- Être particulièrement attentif aux besoins individuels et collectifs

- Développer l'aspect esthétique
- Faciliter l'apprentissage des techniques respectueuses de l'environnement
- Diversifier les techniques, les modèles, les cultures
- Aménager les espaces=vitrine sur l'écocitoyenneté

- Encourager davantage la mixité sociale et intergénérationnelle
- Favoriser la diversité des projets

- Anticiper et dépasser les contraintes techniques et temporelles
- S'assurer de l'implantation de jardins pédagogiques
- Favoriser la diversité des projets et la créativité
- Préparer et accompagner vers et dans les changements de modèles d'aménagement

- Favoriser la mixité sociale
- Faciliter l'intégration de nouveaux adhérents/débutants
- Instaurer plus de possibilité de découverte à toute la population

- Accéder aux informations concernant la pollution des sols et de l'air
- Diversifier les techniques, les modèles, les cultures
- Sensibiliser à la richesse de la faune et de la flore du territoire
- Entretenir la terre pour les générations futures

- Développer les outils d'information et de communication à destination des habitants
- Veiller à la multi-compétence des animateurs = améliorer la gestion des conflits
- Fluidifier la coopération entre CS et services techniques
- Recruter/mobiliser des intervenants
- Aller vers les habitants/Inciter leur intérêt
- Elargir les horaires
- Favoriser les relations entre les jardiniers du territoire

- Optimiser les temps de réunions dédiés
- Consolider les interrelations entre les acteurs
- Renforcer la coopération avec les producteurs locaux

- Garantir l'engagement sur la durée des jardiniers
- Trouver le nombre adéquat de participants pour fonctionner
- Renforcer l'animation dans la gestion des conflits éventuels
- Encourager la gestion autonome
- Elargir les créneaux horaires
- Favoriser le lien avec les autres jardins partagés

- Jardiniers Adhérents
- Animateurs
- Cadres de direction
- Elus municipaux